

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Une éclaircie à l'horizon ?

OCT
2023



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Une éclaircie à l'horizon ?

**OCT
2023**



Copyright ©2023 International Monetary Fund

Édition française

Département services intégrés et équipements du FMI

Division services linguistiques, section française

Cataloging-in-Publication Data

IMF Library

Names: International Monetary Fund, publisher.

Title: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa : light on the horizon?

Other titles: Sub-Saharan Africa : light on the horizon? | Light on the horizon? | World economic and financial surveys. | Regional economic outlook: Sub-Saharan Africa.

Description: Washington, DC : International Monetary Fund, 2023. | World economic and financial surveys. | Oct. 2023. | Includes bibliographical references.

Identifiers: ISBN 9798400235641 (English Paper)
9798400253584 (French Paper)
9798400256295 (French ePub)
9798400253959 (French Web PDF)

Subjects: LCSH: Africa, Sub-Saharan—Economic conditions. | Economic forecasting—Africa, Sub-Saharan. | Economic development—Africa, Sub-Saharan. | Africa, Sub-Saharan—Economic policy.

Classification: LCC HC800.R44 2023

Le rapport *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* est publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution économique de la région. Les projections et considérations de politique économique qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

Les commandes peuvent être effectuées par Internet ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090, U.S.A.

Tél. : +(1) 202.623.7430

Télé. : +(1) 202.623.7201

publications@IMF.org

IMFbookstore.org

elibrary.IMF.org

Toutes les éditions du rapport *Perspectives économiques régionales* :

Afrique subsaharienne sont disponibles à l'adresse :

<https://www.imf.org/en/Publications/REO/SSA>

Table des matières

Remerciements	v
Groupes de pays	vi
Hypothèses et conventions	vii
Résumé	1
Une éclaircie à l'horizon ?	2
Développements récents et perspectives : une embellie se profile	3
Quatre priorités pour l'action publique	9
Bibliographie	17
Appendice statistique	18

GRAPHIQUES

Graphique 1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB, 2021-24	3
Graphique 2. Afrique subsaharienne : contributions à l'évolution de la croissance du PIB	3
Graphique 3. Afrique subsaharienne : croissance du PIB, 2005-28	4
Graphique 4. Afrique subsaharienne : PIB réel par habitant, 2019-24	4
Graphique 5. Inflation mondiale pendant la crise	5
Graphique 6. Afrique subsaharienne : inflation alimentaire, 2002-23	6
Graphique 7. Afrique subsaharienne : déficit des administrations publiques (hors dons), 2015-24	6
Graphique 8. Afrique subsaharienne : dette publique, 2000-24	6
Graphique 9. Afrique subsaharienne : temps nécessaire au doublement du revenu par habitant	8
Graphique 10. Afrique subsaharienne : coups d'État par an, 1960-2023	8
Graphique 11. Afrique subsaharienne : comparaison entre taux directeur et inflation attendue	10
Graphique 12. Afrique subsaharienne : couverture des réserves, 2022	11
Graphique 13. Taux de change naira nigérian/dollar américain, 2020-23	12
Graphique 14. Afrique subsaharienne : rééquilibrage budgétaire nécessaire pour stabiliser la dette au-dessous de 70 % du PIB, 2023	13

TABLEAUX

Afrique subsaharienne : groupes de pays	vi
Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux	vi
Afrique subsaharienne : abréviations des pays	vii

TABLEAUX DE L'APPENDICE STATISTIQUE

Tableau AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation	20
Tableau AS2. Solde budgétaire global, dons compris, et dette publique	21
Tableau AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris	22
Tableau AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves	23

Remerciements

L'édition d'octobre 2023 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Saad Quayyum, sous l'autorité de Luc Eyraud, Catherine Pattillo et Andrew Tiffin.

L'équipe était composée de Hany Abdel-Latif, Wenjie Chen, Michele Fornino, Cleary Haines, Irena Jankulov Suljagic, Thibault Lemaire, Hamza Mighri, Francine Nyankiye, Alvaro Piris, Henry Rawlings et Arthur Sode.

Charlotte Vazquez était responsable de la production du rapport, assistée de Yao Nourdine Ouattara.

L'édition finale du rapport a été supervisée par Cheryl Toksoz du département des communications.

Groupes de pays

Afrique subsaharienne : groupes de pays

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays riches en ressources naturelles	Pays pauvres en ressources naturelles	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays fragiles ou touchés par un conflit ¹
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Afrique du Sud	Burkina Faso	Burkina Faso
Cameroun	Botswana	Burundi	Angola	Burundi	Burundi
Congo, Rép. du	Burkina Faso	Cabo Verde	Bénin	Congo, Rép. dém. du	Cameroun
Gabon	Congo, Rép. dém. du	Comores	Botswana	Érythrée	Comores
Guinée équatoriale	Érythrée	Côte d'Ivoire	Cabo Verde	Éthiopie	Congo, Rép. dém. du
Nigéria	Ghana	Eswatini	Cameroun	Gambie	Congo, Rép. dém. du
Soudan du Sud	Guinée	Éthiopie	Comores	Guinée	Érythrée
Tchad	Libéria	Gambie	Congo, Rép. du	Guinée-Bissau	Éthiopie
	Mali	Guinée-Bissau	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
	Niger	Kenya	Eswatini	Libéria	Mali
	Namibie	Lesotho	Gabon	Madagascar	Mozambique
	Niger	Madagascar	Ghana	Malawi	Niger
	République centrafricaine	Malawi	Guinée équatoriale	Mali	Nigéria
	Sierra Leone	Maurice	Kenya	Mozambique	République centrafricaine
	Tanzanie	Mozambique	Lesotho	Niger	Sao Tomé-et-Principe
	Zambie	Ouganda	Maurice	Ouganda	Soudan du Sud
	Zimbabwe	Rwanda	Namibie	République centrafricaine	Tchad
		Sao Tomé-et-Principe	Nigéria	Rwanda	Zimbabwe
		Sénégal	Sao Tomé-et-Principe	Sierra Leone	
		Seychelles	Sénégal	Soudan du Sud	
		Togo	Seychelles	Tanzanie	
			Zambie	Tchad	
				Togo	
				Zimbabwe	

¹Sur la base de la liste établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2024 des pays fragiles ou touchés par un conflit.

Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (*CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	*Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	*Kenya	Angola	Botswana	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	*Ouganda	Botswana	Eswatini	Cabo Verde
Guinée-Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	*Rwanda	Comores	Lesotho	Côte d'Ivoire
Mali	République centrafricaine	Eswatini	Soudan du Sud	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Gambie
Niger	Tchad	Éthiopie	*Tanzanie	Eswatini		Ghana
Sénégal		Kenya		Lesotho		Guinée
Togo		Madagascar		Madagascar		Guinée-Bissau
		Malawi		Malawi		Libéria
		Maurice		Maurice		Mali
		Ouganda		Mozambique		Niger
		Rwanda		Namibie		Nigéria
		Seychelles		Seychelles		Sénégal
		Zambie		Tanzanie		Sierra Leone
		Zimbabwe		Zambie		Togo
				Zimbabwe		

Hypothèses et conventions

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

Dans les tableaux, « ... » indique que les données ne sont pas disponibles et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.

Le signe - entre des années ou des mois (par exemple 2023-24 ou janvier-juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement ; le signe / entre deux années (par exemple 2023/24) indique un exercice budgétaire (ou financier).

Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.

Par « point de base », on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Dans la présente étude, le terme « pays » ne se rapporte pas nécessairement à une entité territoriale constituant un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux. Son emploi désigne aussi un certain nombre d'entités territoriales qui ne sont pas des États, mais dont les statistiques sont établies de manière distincte et indépendante.

Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes n'impliquent, de la part du FMI, aucun avis sur le statut juridique d'un territoire, ni aucun aval de ces frontières.

Afrique subsaharienne : abréviations des pays

AGO	Angola	ERI	Érythrée	MLI	Mali	SWZ	Eswatini
BDI	Burundi	ETH	Éthiopie	MOZ	Mozambique	SYC	Seychelles
BEN	Bénin	GAB	Gabon	MUS	Maurice	TCD	Tchad
BFA	Burkina Faso	GHA	Ghana	MWI	Malawi	TGO	Togo
BWA	Botswana	GIN	Guinée	NAM	Namibie	TZA	Tanzanie
CAF	République centrafricaine	GMB	Gambie	NER	Niger	UGA	Ouganda
CIV	Côte d'Ivoire	GNB	Guinée-Bissau	NGA	Nigéria	ZAF	Afrique du Sud
CMR	Cameroun	GNQ	Guinée équatoriale	RWA	Rwanda	ZMB	Zambie
COD	République démocratique du Congo	KEN	Kenya	SEN	Sénégal	ZWE	Zimbabwe
COG	République du Congo	LBR	Libéria	SLE	Sierra Leone		
COM	Comores	LSO	Lesotho	SSD	Soudan du Sud		
CPV	Cabo Verde	MDG	Madagascar	STP	Sao Tomé-et-Principe		

Résumé

Deux mille vingt-trois est une nouvelle année difficile pour l'activité économique des pays d'Afrique subsaharienne. Le choc inflationniste survenu à la suite de la guerre de la Russie en Ukraine a suscité des hausses de taux d'intérêt dans le monde entier, ce qui a entraîné un ralentissement de la demande internationale, une hausse des écarts de rendement sur les obligations souveraines et des pressions persistantes sur les taux de change. Il en résulte que **la croissance en 2023 devrait chuter pour la deuxième année consécutive, en s'établissant à 3,3 %** contre 4,0 % l'an passé.

L'activité devrait repartir à la hausse dans la région en 2024 et afficher un taux de croissance de 4,0 %, en augmentation dans les quatre cinquièmes des pays d'Afrique subsaharienne, et les pays pauvres en ressources naturelles devraient afficher de solides résultats. Par ailleurs, les déséquilibres macroéconomiques se résorbent : l'inflation marque le pas dans la plupart des pays de la région et les finances publiques empruntent une trajectoire plus viable.

Mais ce rebond n'est pas garanti. Si les réformes tardent à se faire, que l'instabilité politique s'accroît dans la région ou qu'un risque extérieur se matérialise (notamment en raison du ralentissement de l'économie chinoise), la croissance pourrait être compromise. De plus, **la présence de quatre nuages à l'horizon** exige que les pouvoirs publics procèdent de manière résolue à de difficiles arbitrages :

- Premièrement, **l'inflation est toujours trop élevée**. Elle dépasse les 10 % dans 14 pays et continue de dépasser la fourchette visée dans la quasi-totalité des pays qui se sont explicitement fixé un objectif en la matière.
- Deuxièmement, la région continue de subir de **considérables pressions sur ses taux de change**.
- Troisièmement, les facteurs de vulnérabilité liés à l'endettement sont élevés. **La pénurie de financement n'est pas terminée** : les taux des emprunts sont toujours élevés et les dettes sont difficiles à refinancer. De plus, la moitié des pays à faible revenu de la région sont surendettés ou risquent fort de le devenir.
- Enfin, si la reprise a bel et bien lieu, les divergences économiques au sein de la région se creusent ; en particulier, **les revenus par habitant restent faibles dans les pays riches en ressources naturelles**.

Dans ce contexte, les **priorités pour l'action publique** sont les suivantes :

- **Faire baisser l'inflation** : Dans les pays où l'inflation est élevée, mais en diminution, une « pause » peut se justifier. Il s'agit alors de maintenir les taux à leurs niveaux actuellement élevés tant que le taux d'inflation n'aura pas clairement commencé de converger vers sa valeur cible. Dans les pays où l'inflation augmente encore, il peut s'avérer nécessaire de poursuivre le resserrement de la politique monétaire tant que l'inflation n'aura pas visiblement marqué le pas.
- **Gérer les pressions sur les taux de change** : Dans les pays en régime de change fixe, l'orientation de la politique monétaire doit correspondre à celle du pays à la monnaie duquel la leur est arrimée, afin de préserver la stabilité extérieure et d'empêcher de nouvelles baisses du niveau des réserves. Dans les pays en régime de change flottant, il convient de laisser les monnaies fluctuer autant que possible, dans la mesure où il peut s'avérer coûteux de résister à des évolutions dictées par des paramètres fondamentaux de l'économie. Cet ajustement doit s'accompagner d'autres mesures : resserrement de la politique monétaire pour maîtriser l'inflation, soutien ciblé en faveur des pauvres, réformes structurelles pour renforcer le secteur des exportations, et rééquilibrage des comptes publics lorsque le déficit budgétaire vient s'ajouter aux pressions qui s'exercent déjà sur le taux de change.
- **Honorer les remboursements de dette tout en se ménageant des marges de manœuvre pour les dépenses de développement** : Dans une grande partie des pays de la région, la politique budgétaire doit s'adapter à la baisse des financements et à la multiplication des facteurs de vulnérabilité liés à l'endettement. Pour y parvenir, il convient d'accroître les recettes intérieures, de dépenser de manière stratégique, d'emprunter prudemment et d'ancrer la politique budgétaire dans un cadre crédible à moyen terme. Dans le petit nombre de pays dont la dette n'est pas viable, il peut également s'avérer nécessaire de procéder à des restructurations. Les besoins de développement sont considérables et l'espace budgétaire, limité, aussi **la plupart des pays auront-ils besoin d'une plus grande aide de la part des donateurs**.
- **Améliorer les niveaux de vie et le potentiel de croissance, en particulier dans les pays riches en ressources naturelles** : Les autorités devront procéder à d'ambitieuses réformes structurelles pour favoriser la croissance du revenu par habitant, notamment en investissant dans l'éducation, en assurant une meilleure gestion des ressources naturelles, en améliorant le climat des affaires et en adoptant des solutions numériques, et en s'engageant en faveur de l'intégration commerciale.

Notes d'analyse des Perspectives économiques régionales. La présente édition comporte une série de trois notes d'analyse consacrées à des questions d'actualité. La note intitulée « **L'Afrique subsaharienne et la Chine : des relations économiques à la croisée des chemins** » se penche sur la relation entre l'Afrique et la Chine ainsi que sur les possibles conséquences d'un ralentissement de l'économie chinoise. Celle intitulée « **Les dilemmes de l'endettement en Afrique subsaharienne : principes et arbitrages en cas de restructuration de dette** » s'intéresse à l'évolution de la dette et à la manière d'appréhender la restructuration de la dette souveraine. La dernière, « **Une pénurie persistante : financer le développement à l'ère de l'austérité** », examine les tendances liées au financement du développement et ses conséquences stratégiques.

Une éclaircie à l'horizon ?

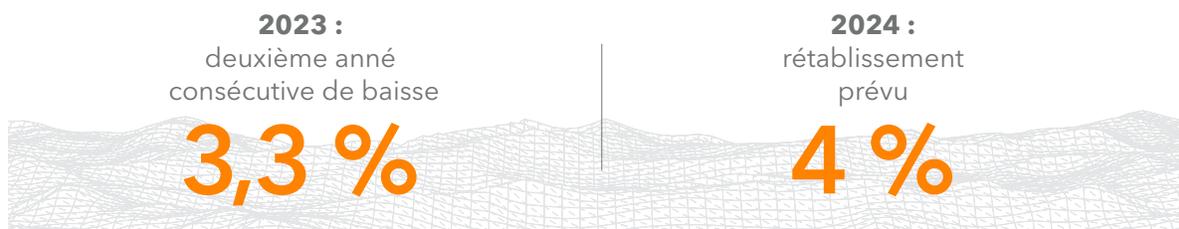
À peine au sortir de la pandémie de COVID-19, les pays ont subi le ralentissement de l'économie mondiale, une inflation planétaire, un renchérissement des emprunts et une crise du coût de la vie. Par conséquent, la croissance en 2023 devrait chuter pour la deuxième année consécutive et s'établir à 3,3 %, contre 4,0 % l'année dernière. Cependant, le rebond tant attendu se profile à l'horizon. L'inflation diminue, les finances publiques se stabilisent et la croissance est sur le point de repartir à la hausse, pour atteindre 4,0 % l'année prochaine. Les perspectives sont certes moins menaçantes, mais le moment n'est pas encore venu de crier victoire. Dans bien des cas, l'inflation demeure trop forte, les coûts de l'emprunt restent élevés, les pressions sur les taux de change persistent et l'instabilité politique continue de soulever des inquiétudes. Pour assurer que le rebond qui se profile soit davantage qu'une embellie passagère, il importe que les autorités se gardent d'assouplir prématurément leurs politiques de stabilisation, tout en mettant en œuvre des réformes qui permettront à la fois de récupérer le terrain perdu après quatre ans de crise et de créer des marges de manœuvre supplémentaires pour répondre de toute urgence aux besoins de développement de la région.

2023 aura été une année difficile



Le ralentissement de l'activité au niveau international, la hausse des taux d'intérêt mondiaux, le creusement des spreads et la poursuite des pressions sur les taux de change ont concouru à une grave pénurie de financements.

Le rebond tant attendu de la croissance est pour l'an prochain



Rien ne garantit le redressement économique : quatre priorités pour l'action publique



Inflation persistante



Pressions sur les taux de change



Viabilité des finances publiques



Reprises divergentes

Développements récents et perspectives : une embellie se profile

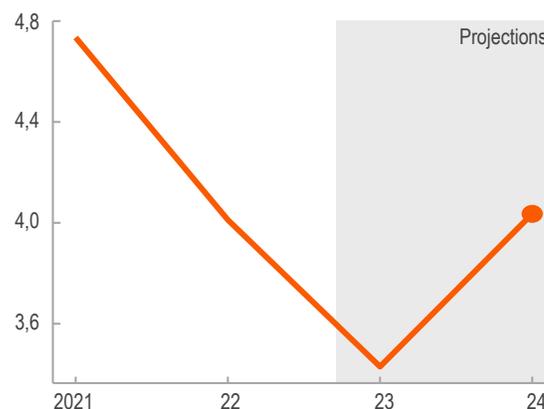
L'année 2023 aura été difficile, mais l'activité économique de la région devrait rebondir l'année prochaine ...

Deux mille vingt-trois est une nouvelle année difficile. Le choc inflationniste entraîné par la guerre menée par la Russie à l'Ukraine a causé une hausse des taux d'intérêt dans le monde entier, dont les effets se sont faits nettement sentir cette année. En conséquence, l'Afrique subsaharienne subit le ralentissement de la demande internationale, la hausse des taux d'intérêt au niveau mondial, le creusement des écarts de rendements observés sur les obligations souveraines et des pressions constantes sur les taux de change ; l'ensemble de ces facteurs ont concouru à **une grave pénurie de financements**, un choc de plus pour une région qui se remet à peine de la pandémie de COVID-19. Il en résulte que la croissance en 2023 devrait chuter pour la deuxième année consécutive, en s'établissant à 3,3 %, contre 4,0 % l'an passé.

Cependant, la croissance en Afrique subsaharienne devrait se rétablir à 4,0 % en 2024 (graphique 1). Les estimations de nos modèles laissent penser que le redressement économique de la région pourrait bien avoir déjà commencé. Pour le moment, les données de PIB de la plupart des pays ne sont disponibles que pour le premier trimestre 2023. Pour autant, les indicateurs à haute fréquence montrent que l'activité globale dans la région s'est améliorée au cours du deuxième trimestre¹. Élément important pour l'ensemble de la région, les coupures de courant en Afrique du Sud ont nettement augmenté en 2022 et ont pesé sur la croissance du pays en 2023 ; néanmoins, ici aussi, les chiffres du premier semestre se sont avérés meilleurs qu'attendu, ce qui tient aux effets moins prononcés qu'anticipé des coupures de courant et à la vigueur constante du secteur des services. Or l'économie sud-africaine représente 19,5 % du PIB de la région, ce qui signifie que la croissance régionale moyenne en 2024 dépendra fortement du redressement économique à venir de l'Afrique du Sud (graphique 2), qui découlera pour sa part des mesures prises par le

Graphique 1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB, 2021-24

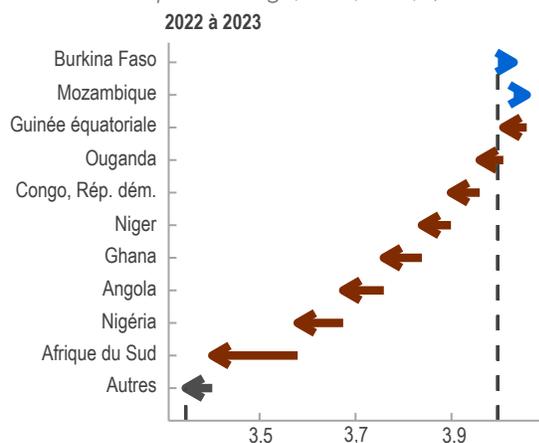
(En pourcentage)



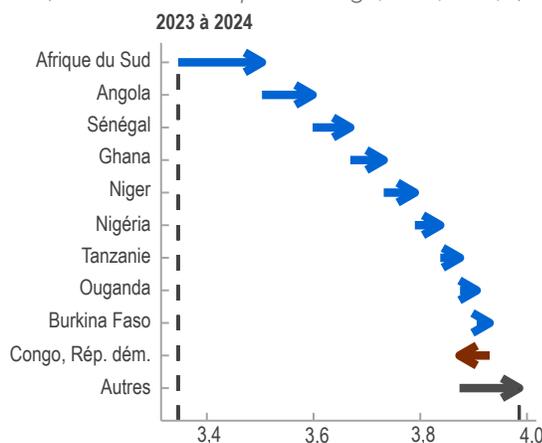
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 2. Afrique subsaharienne : contributions à l'évolution de la croissance du PIB

(Contributions en pourcentage, de 4,0 à 3,3)



(Contributions en pourcentage, de 3,3 à 4,0)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹Barhoumi et al. (2022).

pays pour remédier aux problèmes urgents de son secteur de l'électricité. Cependant, la reprise économique de la région ne dépend pas de la seule Afrique du Sud. En effet, la croissance va augmenter pour environ les quatre cinquièmes des pays de la région, ce qui marque une différence très nette avec 2023.

... et les pays de la région dont l'économie est plus diversifiée connaîtront la croissance la plus élevée

Pour autant, le tableau est loin d'être le même partout dans la région ; en particulier, on s'attend à ce que la divergence persiste entre les pays riches en ressources naturelles et les pays pauvres en ressources naturelles. Ces deux groupes de pays connaîtront une embellie l'année prochaine, mais pas au même rythme. Le recul des prix des produits de base continuera à peser sur les exportations de la plupart des pays riches en ressources naturelles, mais dans l'ensemble leur croissance va tout de même s'améliorer, en passant de 2,6 % en 2023 à 3,2 % en 2024, principalement grâce à la consommation privée et, dans certains cas, grâce à la (re)mise en service d'un certain nombre de projets d'exploitation des hydrocarbures (Niger, Sénégal) et au démarrage de la production de plusieurs projets miniers (Libéria, Mali, République démocratique du Congo, Sierra Leone). Pour ce qui concerne les pays pauvres en ressources naturelles, leur croissance devrait bénéficier à la fois de la bonne tenue de la consommation et de l'investissement, et devrait passer de 5,3 % à un niveau impressionnant de 5,9 % (graphique 3).

Une reprise à deux vitesses n'est pas une nouveauté dans la région ; elle est devenue particulièrement marquée à la suite du choc sur les prix des produits de base de 2015 (voir « Deux trajectoires de reprise sur fond de grande incertitude », édition d'avril 2019 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*). Depuis cet épisode, la divergence entre ces deux groupes de pays est devenue plus prononcée. Aucun des deux ne devrait se rétablir complètement de la crise, mais les pays pauvres en ressources naturelles résistent mieux, grâce à la plus grande diversification de leur économie. En revanche, dans les pays riches en ressources naturelles, un manque de diversification économique et une plus grande vulnérabilité face aux chocs extérieurs entament la confiance des investisseurs et pèsent sur l'activité, avec un effet négatif sur les perspectives à court terme et la croissance potentielle à long terme (graphique 4).

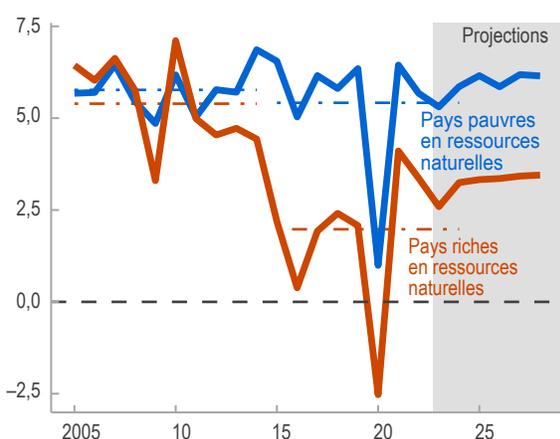
Les conditions extérieures s'améliorent

L'environnement mondial demeure certes difficile, mais l'on note un certain nombre d'améliorations depuis l'édition d'avril 2023 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*.

- Premièrement, au terme de trois longues années, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé la fin de la pandémie.
- Deuxièmement, la consommation a surpris par sa vigueur dans beaucoup de grands pays, ce qui a permis de revoir à la hausse par rapport à avril les projections encore moroses pour la croissance mondiale en 2023.

Graphique 3. Afrique subsaharienne : croissance du PIB, 2005-28

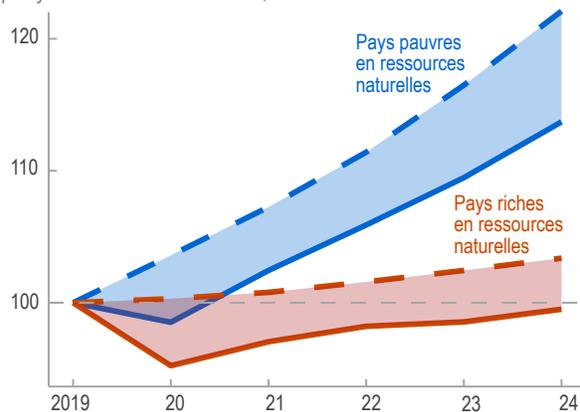
(En pourcentage, ligne en tirets = moyenne pondérée)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : Voir les groupes de pays à la page vi.

Graphique 4. Afrique subsaharienne : PIB réel par habitant, 2019-24

(Indice, 2019 = 100, les lignes en tirets indiquent les projections d'avant-crise)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : Voir les groupes de pays à la page vi.

- Troisièmement, **l'inflation mondiale recule lentement** (graphique 5). De nombreux grands pays ont désormais suspendu le relèvement de leurs taux directeurs, et les conditions financières internationales s'assouplissent, ce qui a permis de réduire les spreads (écarts de rendement observés sur les obligations souveraines internationales) des pays d'Afrique subsaharienne et d'atténuer quelque peu la pénurie de financement².
- Enfin, **les chaînes d'approvisionnement mondiales se sont rétablies, et les cours des denrées alimentaires et de l'énergie ont chuté**. Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont baissé de plus de 20 % au cours des 18 derniers mois. Étant donné que les dépenses alimentaires représentent presque 40 % du panier de consommation des habitants d'Afrique subsaharienne, il s'agit d'une bonne nouvelle pour une région en proie à une grave crise du coût de la vie et où la pauvreté a déjà pris des proportions inquiétantes (d'après les estimations, environ un tiers de la population d'Afrique subsaharienne vit avec moins de 2,15 dollars par jour).

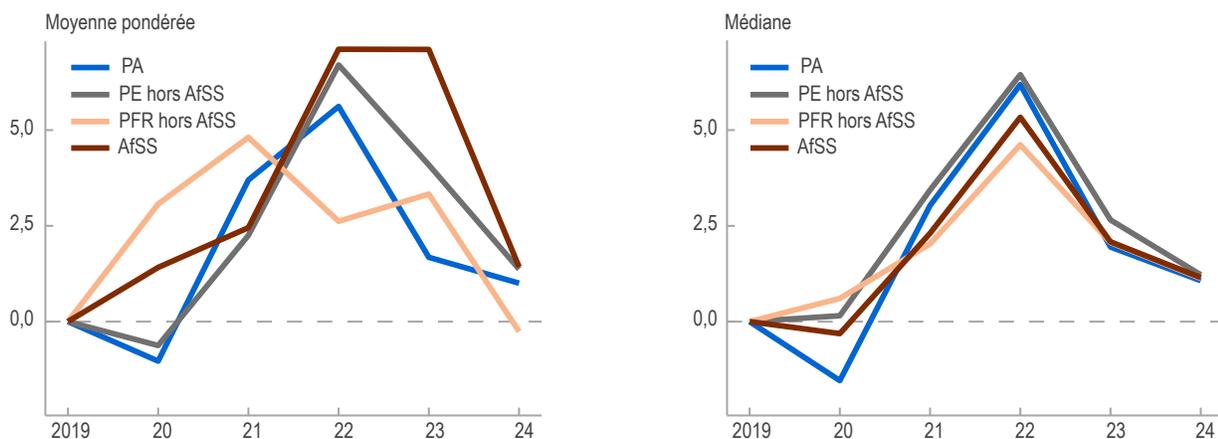
Les déséquilibres macroéconomiques se résorbent

L'inflation marque le pas en Afrique subsaharienne. Après avoir atteint un pic de près de 10 % (en glissement annuel) en mars 2023, l'inflation médiane en Afrique subsaharienne a baissé de 3 points de pourcentage ; selon l'estimation la plus récente, elle se montait à 7 % au mois de juillet.

Comme pour la croissance, la situation varie considérablement d'un pays à l'autre. En moyenne, les pays en régime de change flexible présentent des taux d'inflation plus élevés que les pays en régime de change intermédiaire, et, en juillet 2023, presque un tiers des pays de la région présentaient toujours une inflation supérieure ou égale à 10 %. Néanmoins, d'après les dernières données disponibles, **plus de 40 % des pays ont vu leur taux d'inflation baisser**

Graphique 5. Inflation mondiale pendant la crise

(Différence en points de pourcentage par rapport au niveau prépandémique de fin 2019)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne ; PA = pays avancés ; PE hors AfSS = pays émergents situés en dehors de l'Afrique subsaharienne ; PFR hors AfSS = pays à faible revenu situés en dehors de l'Afrique subsaharienne.

depuis au moins deux mois. La plupart des autres pays devraient voir leur taux d'inflation atteindre un pic prochainement, et l'inflation ne devrait augmenter au cours de l'année 2024 que dans cinq pays : l'Angola, le Burkina Faso, la Guinée équatoriale, le Niger et les Seychelles. Certains des pays dont l'inflation est élevée sont des économies relativement importantes (Éthiopie, Ghana, Nigéria), ce qui explique que le taux d'inflation régional en moyenne pondérée soit également élevé. Cependant, si l'on s'intéresse au pays médian, on constate que les effets de la crise sur l'Afrique subsaharienne correspondent globalement aux tendances observées ailleurs, tout comme la trajectoire prospective de désinflation de la région (graphique 5).

Élément fondamental pour la sécurité alimentaire dans la région, **l'inflation alimentaire intérieure est également en baisse**, ce qui tient en grande partie à une baisse générale des cours mondiaux des denrées alimentaires.

²Les écarts de rendements des euro-obligations ont baissé de 150 points de base entre mars et la fin de septembre 2023.

D'ordinaire, lorsque les prix alimentaires internationaux chutent, l'inflation alimentaire met 6 à 12 mois pour baisser à son tour dans les pays, et la baisse des prix se transmet presque complètement aux prix des denrées importées. Bien que l'inflation alimentaire médiane continue de dépasser les 10 %, un niveau trop élevé, c'est bien moins que le pic de 16 % atteint en octobre 2022 (graphique 6). Cette tendance récente marque une évolution bienvenue pour la région, dans la mesure où **l'Afrique subsaharienne est la zone du monde qui souffre le plus d'insécurité alimentaire**. D'après les projections pour 2023, **142 millions de personnes** – 12 % de la population – souffrent d'une insécurité alimentaire aiguë, soit 10 millions de personnes de plus que l'année dernière.

Pour ce qui concerne la situation budgétaire, **les finances publiques des pays de la région se rétablissent progressivement**. En 2020, le déficit budgétaire médian (hors dons) s'est nettement creusé pour atteindre 8,2 % du PIB, ce qui tient aux effets de la pandémie sur les recettes et à l'impératif de protection des plus vulnérables (graphique 7). Par conséquent, la dette publique médiane a fortement augmenté, en passant d'environ 51,5 % en 2019 à presque 59 % en 2020 (graphique 8). Cependant, rares sont les pays qui disposaient d'un espace budgétaire suffisant au début de la crise, et **la plupart des autorités nationales ont depuis entamé le rééquilibrage de leurs finances publiques**. Le déficit médian (hors dons) s'est réduit à 6,1 % du PIB en 2022, et devrait continuer de se combler pour atteindre 5,3 % en 2023. En conséquence, **les niveaux d'endettement se sont largement stabilisés** autour de 60 % à partir de 2021, et devraient amorcer un léger repli à partir de 2024, mettant ainsi fin à une tendance haussière qui dure depuis une décennie. Jusqu'à présent, la baisse des déficits budgétaires découle presque à parts égales de la réduction des dépenses et de la hausse des recettes (en pourcentage du PIB).

Au-delà de ce rééquilibrage général des comptes publics, certains pays (Angola, Gambie, Nigéria, Zambie) ont entamé d'importantes **réformes des subventions à l'énergie** afin de se ménager la marge de manœuvre nécessaire à des dépenses de développement. Par exemple, en juin 2023, les autorités nigérianes ont éliminé des subventions aux combustibles ayant coûté environ 10 milliards de dollars l'année dernière, soit quatre fois plus que les

Graphique 6. Afrique subsaharienne : inflation alimentaire, 2002-23

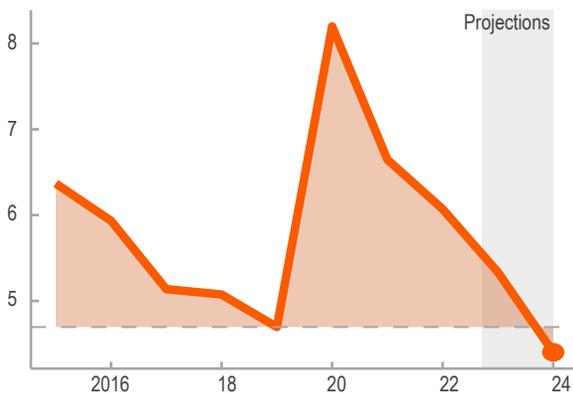
(En pourcentage, en glissement annuel, médiane, situation en juillet 2023)



Sources : Haver Analytics ; autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Graphique 7. Afrique subsaharienne : déficit des administrations publiques (hors dons), 2015-24

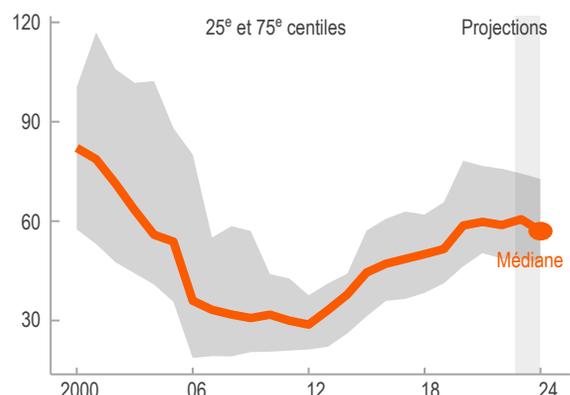
(En pourcentage du PIB, médiane, ligne en tirets = niveau d'avant-crise)



Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale.

Graphique 8. Afrique subsaharienne : dette publique, 2000-24

(En pourcentage du PIB)



Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale.

montants consacrés à la santé. La plus grande partie de ces subventions était mal ciblée et avait tendance à profiter aux couches les plus aisées de la population. En outre, d'importantes quantités de combustibles sortaient du pays en contrebande, ce qui avait pour effet d'enrichir un petit nombre de personnes à la recherche d'une rente et de subventionner, dans les faits, les consommateurs et les distributeurs des États voisins. Dans le même ordre d'idées, la République d'Angola a annoncé qu'elle avait l'intention d'éliminer presque 4 milliards de dollars de subventions à l'énergie.

Il reste tout de même de gros nuages à l'horizon ...

La reprise qui s'annonce pour l'année prochaine est plus que bienvenue, mais rien ne garantit qu'elle aura lieu.

- **Premièrement, la pénurie de financement sévit encore.** Les niveaux d'endettement se sont stabilisés dans l'ensemble de la région, mais restent très élevés dans de nombreux cas, et plus de la moitié des pays à faible revenu de la région sont surendettés ou risquent fort de le devenir. Par ailleurs, comme la tendance est de plus en plus orientée vers les financements de marché, plus coûteux que les prêts accordés par les créanciers officiels, **le service de la dette s'est envolé**. De plus, quoique les spreads aient diminué après avoir atteint un pic plus tôt dans l'année, **les coûts de l'emprunt demeurent élevés**. Pour ce qui concerne les pays qui ne sont pas surendettés, le rendement moyen des euro-obligations en cours de remboursement dépasse 12 %, contre 7 % avant la pandémie. Les taux d'intérêt mondiaux devraient certes finir par baisser à mesure que l'inflation ralentit, mais les taux mondiaux à plus long terme ne devraient pas retrouver leurs niveaux d'avant la crise de sitôt. Aucune euro-obligation n'a été émise depuis avril 2022 aux taux actuels, et **certains pays pourraient avoir des difficultés à refinancer des engagements à court terme** ; de fait, le cumul des montants à rembourser au titre d'euro-obligations atteindra environ 6 milliards de dollars en 2024 et en 2025, ce qui est particulièrement inquiétant.
- **Deuxièmement, l'inflation reste trop élevée.** Bien que l'inflation tende à baisser dans plus de 40 % des pays de la région, **elle dépasse encore les niveaux observés avant la pandémie**. Dans les pays où les anticipations d'inflation sont mal ancrées, plus l'inflation persiste longtemps à un haut niveau, plus il est à craindre que ne se déclenchent des effets de second tour incontrôlés, auquel cas les autorités monétaires finiraient par devoir resserrer leur politique de manière encore plus volontariste, et les autorités budgétaires pourraient subir des pressions supplémentaires, avec de nouvelles demandes d'augmentation des salaires de la fonction publique.
- **Troisièmement, des tensions continuent de s'exercer sur les taux de changes.** Conséquence supplémentaire de la pénurie de financement, la hausse des taux d'intérêt mondiaux et le repli des cours des produits de base mettent sous pression la plupart des monnaies d'Afrique subsaharienne, ce qui complique la tâche des pouvoirs publics, en particulier dans leur lutte contre l'inflation. Concernant les pays dotés d'un régime de change flexible, et en particulier ceux qui rencontrent des problèmes de compétitivité ou présentent des réserves insuffisantes, les mesures prises pour freiner les fluctuations baissières des monnaies sont susceptibles de nuire à la croissance et d'aggraver encore la pénurie de financement (voir ci-dessous).
- **Quatrièmement, les perspectives de prospérité à plus long terme demeurent fragiles, en particulier pour les pays dont les économies sont les moins diversifiées.** L'Afrique subsaharienne est dotée de précieuses ressources naturelles et d'une population en rapide expansion. Cependant, **nombreux sont ses habitants qui voient leurs revenus stagner** : en effet, cela fait longtemps que la croissance du revenu par habitant est nettement plus faible dans les pays riches en ressources naturelles, qui abritent près des deux tiers de la population de la région. Dans les pays à l'économie plus diversifiée, le revenu par habitant croît désormais au rythme solide de 3,5 %, ce qui permet d'attendre un doublement du niveau de vie en à peine 20 ans. En revanche, dans les pays à l'économie moins diversifiée, et dont le PIB présente une forte composante de ressources naturelles, la persistance d'une faible croissance de la production et des changements démographiques rapides donnent à penser qu'un tel **doublement du niveau de vie pourrait prendre des générations**, voire ne jamais se produire (graphique 9). Par conséquent, les dirigeants de ces pays doivent relever un défi de taille : améliorer la gestion des ressources et accélérer le processus de diversification, ce qui contribuera à réduire la divergence de niveaux de vie au sein de la région.
- **Cinquièmement, les récents exemples d'instabilité politique ont montré ce à quoi pouvait mener une fragilité persistante.** On considère que 40 % des pays d'Afrique subsaharienne sont des pays fragiles ou touchés par un conflit. On dénombre **11 coups d'État ou tentatives de coup d'État dans la région depuis 2020**, une nette

par les autorités monétaires, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'une soudaine révision du risque. Par ailleurs, la persistance de pressions sur les prix ou une nette augmentation des prix mondiaux de l'énergie pourraient nécessiter un durcissement plus marqué que prévu de la politique monétaire dans les pays avancés, ce qui entraînerait une hausse des taux des emprunts au niveau international.

- **La montée des tensions géopolitiques** pourrait nuire à la croissance mondiale et au commerce international, voire accroître la volatilité des prix des produits de base. Par exemple, les prix des denrées alimentaires subissent déjà les effets de phénomènes météorologiques défavorables liés à *El Niño*, mais pourraient subir des chocs encore plus violents si la guerre en Ukraine s'intensifiait. De manière plus générale, **les obstacles aux échanges commerciaux se multiplient**. Durant la seule année 2022, environ 3 000 restrictions ont été instaurées de par le monde, soit près de trois fois plus qu'en 2019. À l'avenir, la région serait très exposée si de grandes économies faisaient passer leur intérêt national avant le bien commun mondial, en particulier s'agissant des transferts de technologie à destination des pays à faible revenu, des restrictions aux échanges commerciaux et du changement climatique. En outre, des pays d'Afrique subsaharienne pourraient être contraints de choisir entre différents blocs rivaux, au détriment de leurs efforts d'intégration commerciale et de diversification économique, ce qui pourrait nuire à leur potentiel de croissance (voir à ce sujet la note d'analyse « Fragmentation géoéconomique : L'Afrique subsaharienne prise entre les failles » de l'édition d'avril 2023 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne – La grande pénurie de financement*).

Pour autant, **une série de facteurs pourrait aussi conduire à une amélioration des perspectives économiques**, comme de nouvelles baisses inattendues de l'inflation hors alimentation et énergie, un renforcement de la demande des consommateurs, notamment sous l'effet de politiques de relance en Chine, et une réaction plus importante que prévu des investisseurs aux dispositifs incitatifs actuellement en vigueur. En outre, les récentes **avancées dans les domaines de l'intelligence artificielle et des technologies vertes** pourraient ouvrir une nouvelle période de forte croissance de la productivité, ce qui doperait les investissements et le potentiel de production. Dans un scénario mondial optimiste marqué par une désinflation plus rapide, une hausse des prix des produits de base et une forte reprise des investissements dans les pays avancés, la production cumulée des pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles pourrait augmenter de 0,5 % du PIB sur la période 2024-26.

Si les risques ont diminué au niveau mondial, les **risques régionaux ont augmenté** en Afrique subsaharienne :

- Plus précisément, le **risque de conflit** s'est nettement accru, en raison d'une montée des tensions géopolitiques, de la faiblesse des cadres institutionnels et d'une crise du coût de la vie qui fait beaucoup de laissés pour compte. Au Niger, la prise de pouvoir par l'armée rend plus probable un conflit militaire régional au Sahel, tandis qu'en Éthiopie, un accord de paix n'a pas fait disparaître les tensions sociales et la possibilité de nouvelles violences. De plus, la situation de nombreux pays sur le plan de la sécurité demeure difficile, comme au Burkina Faso, au Mali, au Mozambique, au Nigéria et au Tchad. Enfin, il y a un risque que l'aggravation du conflit au Soudan vienne s'ajouter aux difficultés économiques et humanitaires que traversent ses pays voisins.
- Dans un contexte de montée des tensions sociales, il y a également un risque que **l'élan réformateur des pouvoirs publics s'essouffle**, ce qui pourrait compromettre la récente amélioration des perspectives de stabilité macroéconomique et de croissance de la région.

Quatre priorités pour l'action publique

Peu de pays dans le monde ont à relever des défis de politique économique aussi redoutables que ceux qui se posent aux pays d'Afrique subsaharienne : ressources limitées pour maintenir la stabilité macroéconomique, besoins humanitaires et de développement pressants (notamment à cause de l'insécurité alimentaire), chocs fréquents, instabilité et fragilité politiques. À l'heure où la pandémie est (pour le moment) officiellement terminée, où l'inflation marque le pas, et où la croissance semble repartir à la hausse, **les perspectives commencent enfin à paraître moins menaçantes**.

Cependant, il est trop tôt pour crier victoire. Pour assurer que la reprise qui s'annonce soit davantage qu'une éclaircie passagère, il importe que les autorités poursuivent sur leur lancée, en se gardant d'assouplir prématurément leurs politiques de stabilisation, tout en mettant en œuvre des réformes qui permettront à la fois de récupérer le

terrain perdu après quatre ans de crise, et de créer des marges de manœuvre supplémentaires pour répondre aux besoins de développement de la région. Dans ce contexte, les décideurs devront faire porter leurs efforts sur **quatre priorités interconnectées** : remédier à l'inflation, permettre une plus grande flexibilité des taux de change, honorer des dettes élevées tout en générant des marges pour engager des dépenses de développement, et jeter les bases d'une croissance solide pour assurer la prospérité de tous.

Comment remédier à une inflation toujours élevée ?

Comme nous l'avons indiqué auparavant, **l'inflation globale baisse dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne**, à la faveur d'une baisse des prix extérieurs des denrées alimentaires et du pétrole par rapport à 2022, mais les données à notre disposition donnent à penser que **l'inflation hors alimentation et énergie tend également à baisser**, en partie du fait d'un processus délicat de resserrement monétaire entamé il y a deux ans. Depuis la fin de l'année 2021, le pays médian dans la région a relevé ses taux directeurs de 350 points de base, soit une hausse assez proche des 400 points de base du pays émergent médian. De nombreux pays sont allés plus loin en s'attachant à assécher les liquidités excédentaires, rapprochant ainsi les taux interbancaires effectifs du principal taux directeur (Angola, Tanzanie, CEMAC, UEMOA), et en fixant des limites à la croissance du crédit (Éthiopie). En revanche, certains pays ont également eu recours à des mesures moins conventionnelles pour remédier aux soudaines fluctuations du coût de la vie, par exemple en administrant certains prix ou en accordant des subventions qui ont permis de limiter l'inflation (Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Malawi, Rwanda, Togo).

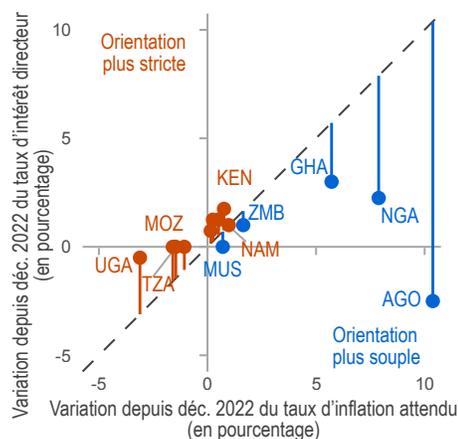
Il n'en demeure pas moins que l'inflation reste trop élevée. À la fin de l'année 2023, d'après les projections, l'inflation devrait rester supérieure ou égale à **10 % dans 14 pays**, dont certaines des plus grandes économies de la région, comme l'Éthiopie, le Ghana et le Nigéria. Par ailleurs, **le taux d'inflation dépasse la fourchette cible** dans les deux tiers des pays qui se sont explicitement fixé un objectif en la matière. En outre, beaucoup de pays pourraient subir une poussée inflationniste supplémentaire au fur et à mesure que les subventions aux combustibles et d'autres mesures d'urgence prendront fin (Angola, Nigéria, Sénégal, Tanzanie), ou en réponse à la volatilité persistante des cours mondiaux du pétrole. Par conséquent, les banques centrales continueront de viser un équilibre délicat ; il faudra, notamment, décider du moment opportun pour enfin commencer à assouplir l'orientation de la politique monétaire.

Déterminer la bonne orientation de la politique monétaire n'est pas chose aisée. Bien que la quasi-totalité des pays ait relevé les taux directeurs, **il se peut qu'ils n'aient pas toujours suffisamment pris en compte les anticipations d'inflation**, et donc qu'ils n'aient pas fait augmenter le coût d'emprunt réel (graphique 11). Par exemple, au Nigéria, le taux directeur n'ayant connu que de modestes augmentations, l'orientation de la politique monétaire reste accommodante, ce qui tient en grande partie au financement du déficit budgétaire par la banque centrale, mais également aux effets sur l'inflation de la dépréciation de la monnaie et de l'assouplissement des subventions aux combustibles.

Enfin, **la nécessité de préserver la crédibilité des autorités monétaires de la région** est une autre considération essentielle. Leur capacité à juguler l'inflation sur fond de chocs mondiaux doit beaucoup aux améliorations intervenues dans le cadre de la politique monétaire au cours des deux dernières décennies. Les progrès obtenus dans les domaines de l'indépendance des banques centrales, des cadres de ciblage de l'inflation, de la flexibilité des taux de change et de la réglementation macro-prudentielle ont joué un rôle décisif. Cette crédibilité est désormais mise à l'épreuve. Il faut préserver et renforcer ces acquis, dans la mesure où une plus grande crédibilité de la politique monétaire permet d'ancrer les anticipations en cas de futurs chocs, ce qui réduit la nécessité de durcir l'orientation monétaire pour maîtriser l'inflation.

Graphique 11. Afrique subsaharienne : comparaison entre taux directeur et inflation attendue

(À un an)



Sources : Haver Analytics ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Voir les abréviations des pays à la page vi.

L'année dernière, l'orientation souhaitée de la politique monétaire en Afrique subsaharienne était relativement évidente pour la plupart des pays : comme l'inflation accélérât rapidement, il fallait relever les taux directeurs. Désormais, à l'heure où l'inflation poursuit sa décrue, les autorités monétaires devront sans doute prendre des décisions plus complexes, et changer d'orientation de manière moins synchrone selon les pays.

- À l'heure actuelle, dans certains pays où persiste un taux d'inflation élevé, le durcissement de la politique monétaire restera justifié tant qu'il n'apparaîtra pas clairement que l'inflation marque le pas et se rapproche de la cible visée par les autorités : c'est essentiel pour préserver la crédibilité de ces dernières, et maintenir l'ancrage des anticipations d'inflation à long terme.
- Dans les pays où l'inflation est élevée mais en diminution, une « pause » peut se justifier : il s'agit alors de maintenir les taux à leurs niveaux actuellement élevés (« plus élevés, plus longtemps ») tant que le taux d'inflation n'aura pas clairement commencé de converger vers sa valeur cible. Un assouplissement prématuré risquerait de provoquer un retour prononcé de l'inflation une fois que l'activité économique aura rebondi. L'incertitude demeure, et, dans certains cas, on redoute même que la fin progressive des mesures d'urgence prises ces dernières années n'entraîne une poussée d'inflation ; dans ces conditions, les décideurs gagneraient davantage à être trop prudents que trop confiants.

De manière plus générale, la politique monétaire doit continuer de s'appuyer sur les données et de s'articuler avec les autres politiques. Dans les pays où l'inflation se rapproche de sa cible et où les anticipations sont bien ancrées, les autorités pourraient envisager de se diriger progressivement vers une orientation monétaire plus neutre. Par exemple, en août 2023, l'Ouganda a fait baisser ses taux directeurs sur fond de perspectives d'inflation relativement rassurantes. Quoi qu'il en soit, un engagement résolu en faveur de la stabilité des prix restera fondamental, et les décideurs doivent surveiller de près la possible réapparition de pressions inflationnistes. Dans le même ordre d'idées, les politiques envisagées doivent faire l'objet d'une communication claire et prospective accompagnée d'explications sur la situation particulière du pays, les évolutions de la conjoncture internationale et les facteurs justifiant l'orientation actuelle de la politique monétaire. Une meilleure communication de la part des banques centrales peut contribuer à l'ancrage des anticipations d'inflation et à la crédibilité de la politique monétaire.

Les taux de change sont-ils suffisamment flexibles ?

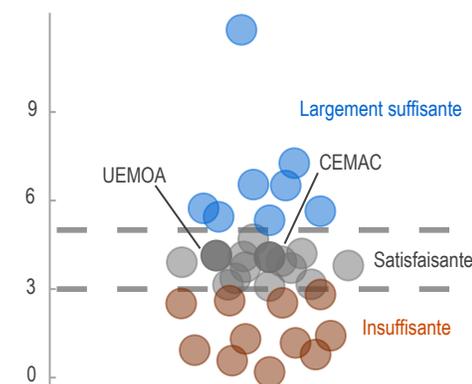
Comme nous l'avons vu plus haut, la pénurie actuelle de financement signifie que la plupart des pays d'Afrique subsaharienne continuent de subir des pressions sur leurs taux de change. Comme, de surcroît, peu de pays disposent de réserves suffisantes, l'intervention des pouvoirs publics doit être subtilement dosée (graphique 12).

Concernant les pays en régime de change fixe, l'impératif de stabilité oblige les autorités à adapter leurs politiques pour maintenir la parité ; pour cela, elles doivent faire correspondre l'orientation de leur politique monétaire à celle du pays à la monnaie duquel la leur est arrimée ; il se peut qu'elles doivent aussi procéder à un rééquilibrage supplémentaire (et coordonné) des finances publiques pour juguler les déséquilibres extérieurs.

S'agissant des pays dotés de régimes intermédiaires, ce surcroît de flexibilité ne garantit pas que les décideurs aient moins de difficultés. Par exemple, dans la plupart des régimes de change flottants, les autorités ont laissé les monnaies se déprécier, mais il apparaît que beaucoup se sont abstenues de laisser le taux de change s'ajuster pleinement : dans certains cas, cela se reflète dans l'ampleur des écarts de taux entre le marché officiel et le marché parallèle (Burundi, Éthiopie, Malawi, Zimbabwe) et, plus rarement, dans une réduction des réserves de change. La tentation de résister aux pressions sur le taux de change est compréhensible. Les décideurs s'inquiètent à juste titre des effets potentiellement inflationnistes d'une dépréciation, qui viendraient aggraver la crise du coût de la vie et alimenter des

Graphique 12. Afrique subsaharienne : couverture des réserves, 2022

(En mois d'importations)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

troubles sociaux. Cependant, il peut s'avérer coûteux de résister à des évolutions dictées par des paramètres fondamentaux de l'économie. Le taux de change est une variable essentielle qui permet à l'économie de s'ajuster aux chocs extérieurs. S'opposer à un tel ajustement ne fait pas disparaître le choc qui la frappe, mais risque bien plutôt de rendre cet ajustement plus difficile encore à l'avenir.

Ainsi, dans les pays dont les réserves sont peu abondantes, s'opposer à une dépréciation nécessite souvent un rationnement des devises ou des contrôles des prix, qui entraînent des distorsions. Le rationnement peut priver des entreprises d'importations nécessaires et perturber leur production (Éthiopie, Malawi, Sao Tomé-et-Principe). Il risque également de décourager les entrées de capitaux, en faisant craindre aux investisseurs qu'ils ne soient plus en mesure de rapatrier leurs bénéfices. Même en l'absence de rationnement, un taux de change artificiellement élevé peut décourager les investisseurs étrangers, qui peuvent surseoir à leurs décisions tant que l'ajustement anticipé n'aura pas eu lieu. Loin d'éviter les coûts d'un ajustement, les mesures visant à résister à une dépréciation sont donc susceptibles de saper la croissance et d'aggraver encore la pénurie de financement. En outre, des pressions inflationnistes peuvent apparaître même en cas de résistance à la dépréciation, dans la mesure où les prix reflètent les fluctuations des cours des monnaies sur le marché parallèle et informel plutôt que celles du marché officiel (Éthiopie). Pour toutes ces raisons, il semble plus judicieux de laisser les taux de change s'ajuster lorsque les pays subissent de fortes pressions dictées par des paramètres fondamentaux de l'économie, en particulier quand les réserves de change sont peu abondantes (voir la note d'analyse « Gérer les pressions sur les taux de change en Afrique subsaharienne : s'adapter aux nouvelles réalités » de l'édition d'avril 2023 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne – La grande pénurie de financement*).

Cependant, les ajustements nécessitent un soutien coordonné de la part des pouvoirs publics. Ce soutien peut passer par un resserrement de la politique monétaire pour maîtriser l'inflation et veiller à ce que les anticipations demeurent ancrées. Un rééquilibrage des finances publiques peut également s'avérer nécessaire dans le cas où une position budgétaire trop accommodante est à l'origine des pressions sur le taux de change (par exemple du fait du financement monétaire du déficit budgétaire). Le Nigéria illustre bien cette situation. L'unification du Naira était une réforme audacieuse et nécessaire mais pas suffisante. Les politiques monétaire et budgétaire doivent continuer d'agir pour éviter le retour d'une spirale inflation-dépréciation (graphique 13). En plus des politiques de stabilisation, les pouvoirs publics doivent mettre en place des transferts sociaux ciblés pour protéger les plus vulnérables. De plus, pour accélérer la réorientation de l'activité économique vers des secteurs plus compétitifs, il convient d'engager des réformes structurelles visant à éliminer les obstacles affectant le secteur des biens exportables, afin de tirer le meilleur parti possible de la dépréciation du taux de change.

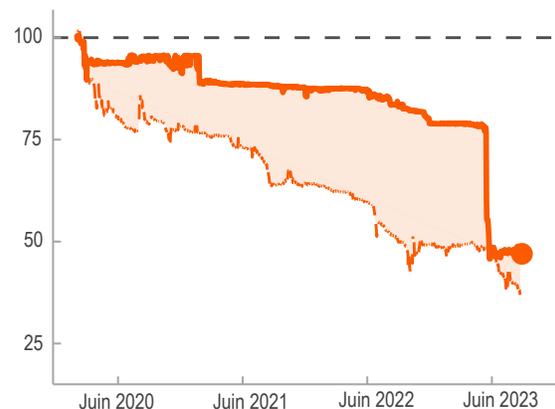
Cependant, les ajustements nécessitent un soutien coordonné de la part des pouvoirs publics. Ce soutien peut passer par un resserrement de la politique monétaire pour maîtriser l'inflation et veiller à ce que les anticipations demeurent ancrées. Un rééquilibrage des finances publiques peut également s'avérer nécessaire dans le cas où une position budgétaire trop accommodante est à l'origine des pressions sur le taux de change (par exemple du fait du financement monétaire du déficit budgétaire). Le Nigéria illustre bien cette situation. L'unification du Naira était une réforme audacieuse et nécessaire mais pas suffisante. Les politiques monétaire et budgétaire doivent continuer d'agir pour éviter le retour d'une spirale inflation-dépréciation (graphique 13). En plus des politiques de stabilisation, les pouvoirs publics doivent mettre en place des transferts sociaux ciblés pour protéger les plus vulnérables. De plus, pour accélérer la réorientation de l'activité économique vers des secteurs plus compétitifs, il convient d'engager des réformes structurelles visant à éliminer les obstacles affectant le secteur des biens exportables, afin de tirer le meilleur parti possible de la dépréciation du taux de change.

Comment composer avec un niveau élevé de remboursements de dette tout en se ménageant des marges de manœuvre pour les dépenses de développement ?

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les niveaux d'endettement sont élevés et la pénurie de financement est loin d'avoir pris fin. En outre, comme les pays se tournent de plus en plus vers les financements de marché, les paiements d'intérêts sont montés en flèche, au détriment de l'espace budgétaire disponible pour les dépenses de développement : le ratio médian intérêts/recettes est de 10,5 % en Afrique subsaharienne, un niveau plus de trois fois supérieur que dans les pays avancés. Les besoins se multiplient tandis que les moyens de les satisfaire se réduisent : dans ces conditions, le rôle central de la politique budgétaire doit consister à trouver des moyens

Graphique 13. Taux de change naira nigérian/dollar américain, 2020-23

(Indice, 29 févr. 2020 = 100 ; ligne en tirets = taux sur le marché parallèle)



Source : Bloomberg Finance L.P.

Note : Dernières données disponibles en septembre 2023.

de s'adapter à la raréfaction des financements disponibles (graphique 14).

Accroître les recettes. Dans un contexte de coûts d'emprunt extérieur élevés, les autorités n'auront d'autre choix que de s'appuyer davantage sur leurs ressources intérieures. Or les pays d'Afrique subsaharienne présentent les ratios recettes/PIB parmi les plus bas du monde. Les recettes médianes (hors dons) ont certes augmenté d'environ 1 % du PIB entre 2019 et 2023, mais, d'après les projections, elles devraient se stabiliser l'année prochaine à un niveau d'à peine 17 % du PIB, ce qui est nettement inférieur aux 40 % et aux 27 % observés chez les pays avancés et les autres pays émergents et pays en développement, respectivement. Cela donne à penser que les autorités devront redoubler d'efforts pour accroître les recettes, notamment **en élargissant l'assiette fiscale** – ce qui passe par une réduction des dépenses fiscales, génératrices de distorsions – et en améliorant les types de fiscalité³. Les pays de la région ont souvent eu recours à des taxes sur la valeur ajoutée (TVA), mais, au fur et à mesure que l'activité se déplace vers le secteur formel, il leur faudrait aussi envisager de mettre en place une fiscalité plus progressive, en complétant la TVA par des impôts sur le revenu et le patrimoine (Gaspar et Selassie, 2017). De manière plus générale, le **bon fonctionnement de l'administration fiscale** est un préalable indispensable à toute réforme de l'impôt ; dans ce domaine, le recours accru aux solutions numériques laisse espérer une amélioration considérable de l'efficacité du recouvrement des recettes.

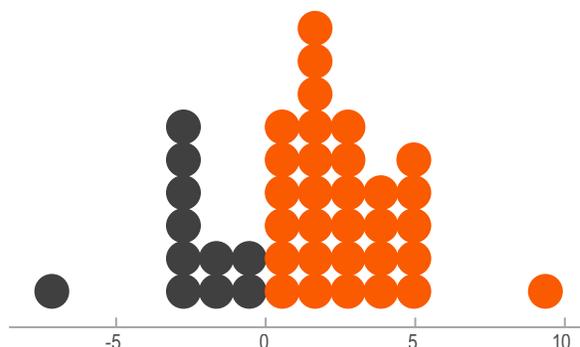
Dépenser de manière efficace. Dans un contexte de recettes limitées et de forts besoins de développement, les pays doivent tirer le meilleur parti possible des ressources dont ils disposent. Il convient de **sélectionner soigneusement les projets d'investissement** pour assurer un niveau élevé de rendements économiques et sociaux, tout en améliorant l'efficacité des dépenses publiques. Dans de nombreux pays, **l'élimination progressive mais définitive des subventions aux combustibles** constituera un élément fondamental de la maîtrise des dépenses. S'agissant des pays dont la viabilité des finances publiques nécessite un ajustement de grande ampleur, les autorités devront faire des choix difficiles, et ne pourront probablement pas se passer d'une hiérarchisation des dépenses. Toutefois, il importe de **protéger les dépenses propices à la croissance (comme dans l'éducation, la santé et les infrastructures critiques)** et de **préserver les aides sociales aux couches vulnérables de la population** (Amaglobeli, 2022).

Emprunter prudemment. Une bonne gestion de la dette peut permettre de trouver un équilibre entre le financement des besoins des administrations publiques et le maintien de la viabilité de l'endettement. Quand les pays ont besoin d'emprunter, ils doivent pouvoir **s'appuyer davantage sur des financements concessionnels dans la mesure du possible**, ou opter pour les prêteurs officiels proposant les taux les plus abordables. En **allongeant les maturités** et en évitant que les remboursements ne soient concentrés sur les mêmes années, il est possible de réduire des risques de refinancement ; par ailleurs, **renforcer les cadres de gestion de la dette** peut s'avérer essentiel pour élargir l'éventail de solutions de financement viables. Ainsi, dans un environnement de financement difficile, la gestion de la dette doit être réactive et volontariste : si le refinancement d'euro-obligations n'est possible qu'à des coûts prohibitifs à l'international, une gestion efficace de la dette pourrait faire recourir à d'autres canaux de financement, par exemple en faisant appel au crédit syndiqué ou aux marchés intérieurs des capitaux (FMI, 2021).

Maintenir la crédibilité à moyen terme. Disposer de **solides cadres budgétaires à moyen terme** peut inspirer confiance aux créanciers et modérer les primes de risque. La plupart des pays d'Afrique subsaharienne disposent de cadres budgétaires *de jure*, dont la capacité à guider la politique budgétaire est souvent limitée et qui n'empêchent

Graphique 14. Afrique subsaharienne : rééquilibrage budgétaire nécessaire pour stabiliser la dette au-dessous de 70 % du PIB, 2023

(En pourcentage du PIB, nombre de pays)



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.
Note : Le seuil de 70 % représente le tiers supérieur des pays. Pour les pays en deçà de ce seuil, le rééquilibrage stabilise la dette au niveau de fin 2021. Pour ceux qui le dépassent, le rééquilibrage permet de ramener la dette à 70 % sur l'horizon prévisionnel.

³En 2022, le ratio recettes/PIB médian se situait à 13 %. Un ratio recettes/PIB de 15 % est généralement associé à une accélération de la croissance et du développement (Gaspar *et al.*, 2016), or 27 pays d'Afrique subsaharienne se situaient en deçà de ce seuil en 2022.

pas de fréquentes violations des règles budgétaires. Plusieurs mesures permettraient d'améliorer grandement la conception et le fonctionnement de ces cadres : fixer un objectif de dette viable pour assurer l'ancrage de la trajectoire du déficit ; renforcer les procédures budgétaires essentielles (notamment par des contrôles des dépenses et des outils de gestion des risques budgétaires) ; mieux communiquer avec la population pour faire accepter des réformes difficiles, en mettant en avant leurs mérites à long terme ainsi que les coûts (souvent croissants) de l'inaction (David *et al.*, 2023).

La majorité des pays d'Afrique subsaharienne mettent déjà en œuvre beaucoup des mesures énumérées ci-dessus, qui devraient suffire à préserver la viabilité de leurs finances publiques. Il se peut cependant que, dans certains pays, la pleine mise en œuvre de telles mesures ne suffise pas. De tels cas sont atypiques et relèvent de situations nationales très différentes les unes des autres. Quoi qu'il en soit, lorsqu'une dette n'est pas viable, **il est dans l'intérêt de tous de trouver une solution rapidement**. À cet égard, certains pays se sont rapprochés de leurs créanciers en vue d'une restructuration de leur dette sous les auspices du **cadre commun du G20** pour le traitement de la dette (Éthiopie, Ghana, Tchad et Zambie). Ces cas récents fournissent des expériences précieuses et permettent de clarifier les feuilles de route afin de permettre aux créanciers et aux débiteurs de savoir ce qu'il faut attendre les uns des autres au moment de procéder à une restructuration de dette (voir la note d'analyse intitulée « Les dilemmes de l'endettement en Afrique subsaharienne : principes et arbitrages en cas de restructuration de dette »).

Comment réduire la divergence des revenus par habitant entre pays et améliorer les niveaux de vie de manière plus équitable ?

La faiblesse de la croissance des revenus par habitant, surtout dans les pays riches en ressources, risque de saper le redressement économique à court terme de la région et représente un obstacle de taille à l'avènement d'une prospérité partagée. Les **réformes structurelles** peuvent contribuer à des améliorations généralisées et durables des niveaux de vie, et donc à réduire les divergences et plus généralement les inégalités en Afrique subsaharienne.

Investir dans la population, et non pas dans les seules ressources naturelles. L'Afrique subsaharienne accuse un retard considérable par rapport à d'autres régions sur le plan de l'accumulation de capital humain : à 54 %, le taux de scolarisation secondaire de la région est très inférieur aux 89 % observés dans les pays émergents et les pays en développement d'autres régions. En concentrant leurs efforts sur l'éducation et la formation, les autorités peuvent dynamiser la productivité de millions de travailleurs sur le point de rejoindre la population active, en les rendant plus à même de participer à l'économie mondiale. En particulier, **l'investissement dans l'éducation des filles** peut s'avérer profitable à plusieurs égards : gains de productivité, hausse de l'épargne, meilleure santé publique et plus de transmission aux générations futures des possibilités et des bienfaits de la croissance économique. Par conséquent, les autorités doivent **accorder la priorité à l'éducation, en la rendant plus accessible et de meilleure qualité**. Par exemple, la fin des frais scolaires (récemment décidée en Zambie), la mise à disposition de déjeuners gratuits et l'octroi de bourses peuvent attirer les élèves dans le système scolaire et les y maintenir ; de plus, le recrutement et la formation de nouveaux professeurs sont essentiels pour assurer que l'augmentation du nombre d'élèves ne se traduise pas par une baisse des exigences.

Améliorer la gestion des ressources naturelles. L'Afrique subsaharienne dispose d'abondantes ressources naturelles. Certaines de ces ressources, comme le pétrole, pourraient perdre en importance à mesure que le monde s'oriente vers des sources d'énergie plus propres ; d'autres, en revanche, comme le lithium, pourraient prendre une place prépondérante. Ce qui compte, dans un cas comme dans l'autre, c'est d'assurer que les ressources naturelles de la région soient mises à profit pour améliorer le niveau de vie de toute la population. Pour y parvenir, il faut non seulement une bonne gouvernance et de la transparence, mais également une saine gestion des finances publiques. Comme nous l'avons rappelé plus haut, la crédibilité des cadres budgétaires à moyen terme est essentielle à la stabilité macroéconomique. C'est d'autant plus vrai dans de nombreux pays riches en ressources naturelles, où les cadres budgétaires doivent se montrer résilients face à la volatilité des cours des produits de base, **afin d'éviter des alternances d'expansions-contractions des investissements publics** susceptibles de saper la croissance à long terme, et **d'assurer que les salaires de la fonction publique ne soient pas largement supérieurs à ceux du secteur privé**, ce qui peut nuire à la compétitivité.

Accélérer la diversification de l'économie et la participation du secteur privé. Pour développer l'économie au-delà du secteur des ressources naturelles, il faut mettre en place un environnement favorable à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Le **maintien de la stabilité macroéconomique** et la mise en place de politiques crédibles peuvent constituer une première étape en inspirant confiance aux investisseurs. De plus, il est essentiel que les autorités **éliminent les formalités administratives inutiles, réduisent les entraves réglementaires et assurent un accès suffisant aux principaux services publics** (transport, électricité, eau et assainissement) pour garantir que les projets d'investissement dans de nouveaux secteurs restent viables. **Le passage au numérique et l'extension de l'accès à Internet** peuvent également créer de nouveaux marchés plus vastes et renforcer la créativité et le dynamisme inhérents aux pays de la région. Les analyses empiriques soulignent que de nombreux projets de développement ne pourraient tout simplement pas voir le jour sans que les pouvoirs publics ne fournissent des incitations supplémentaires (Eyraud, Pattillo et Selassie, 2021), en particulier dans le cas des pays riches en ressources naturelles désireux de s'orienter vers des activités à plus forte valeur ajoutée. Cependant, les risques budgétaires associés doivent être prudemment maîtrisés, et les politiques doivent s'attaquer à des dysfonctionnements bien précis du marché, de façon que les entreprises finissent par pouvoir investir de manière autonome, plutôt que de dépendre en permanence du soutien public (Cherif *et al.*, 2022).

Favoriser l'intégration commerciale. La croissance et la diversification nécessitent l'accès à de nouvelles opportunités économiques et à de nouveaux marchés. La **Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)** est la première zone de libre-échange du monde par la population qu'elle couvre (1,3 milliard de personnes), pour un PIB cumulé de 3 000 milliards de dollars. La ZLECAf a pour objectif de réduire les obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges ; sa mise en œuvre, pour peu qu'elle soit complétée par certaines réformes (amélioration des transports, des opérations douanières et frontalières, accès au crédit commercial), pourrait rehausser les niveaux de revenu et favoriser l'expansion des chaînes de valeur internationales. Le commerce de marchandises médian entre pays africains, et entre l'Afrique et le reste du monde, pourrait augmenter de 53 % et de 15 %, respectivement, ce qui pourrait **faire augmenter le revenu par habitant du pays africain médian de plus de 10 %** (ElGanainy *et al.*, 2023). Les signataires de l'accord se sont entendus pour éliminer les droits de douane sur 90 % des produits non sensibles d'ici fin 2025, et 7 % des lignes tarifaires sur les produits sensibles d'ici 2030. Toute la difficulté réside désormais dans la mise en œuvre de cet accord. La priorité doit désormais consister à assurer que ces délais soient tenus.

Les pays de la région ont besoin que la communauté internationale leur prête main forte

Les besoins de développement sont considérables et l'espace budgétaire limité ; aussi **la plupart des pays auront-ils besoin de davantage d'aide de la part des donateurs**. Quatre ans de crise et une pénurie de financement toujours d'actualité ont fait clairement apparaître l'importance des prêts concessionnels de l'aide publique au développement (APD) et la nécessité d'une augmentation des mouvements de capitaux contracycliques, afin de contrer la nature procyclique des mouvements de capitaux privés (voir à ce sujet la note d'analyse intitulée « Une pénurie persistante : financer le développement à l'ère de l'austérité »).

Cependant, **l'APD en faveur des pays d'Afrique subsaharienne est en diminution**. Si les bailleurs de fonds officiels ne sont pas en mesure d'augmenter leur aide à la région à court terme, ils devraient toutefois assurer une meilleure progressivité des décaissements restants, **en veillant à ce que ces précieuses ressources parviennent aux pays les plus pauvres et les plus fragiles d'Afrique subsaharienne**.

S'agissant des mouvements de capitaux contracycliques, le FMI représente une composante essentielle du filet de protection mondial dans la région, en particulier pour les pays aux réserves peu abondantes. **La demande d'assistance a monté en flèche depuis le début de la pandémie** ; dans ce contexte, le FMI a conseillé les décideurs et accordé 55 milliards de dollars de financement, **pour une grande part à des conditions très concessionnelles**. Vingt-six pays ont conclu des accords de financement avec le FMI, pour un montant total d'environ 4 milliards de dollars décaissés en 2023 jusqu'à présent. Cinq pays (Kenya, Niger, Rwanda, Sénégal et Seychelles) bénéficient d'accords conclus au titre de la nouvelle **facilité pour la résilience et la durabilité** depuis décembre 2022, ce qui les aide à mieux se préparer à des chocs liés au changement climatique. De plus, un montant total de 358 millions de dollars

a été accordé au Burkina Faso, à la Guinée, au Malawi et au Soudan du Sud au titre du nouveau **guichet de financement des ripostes aux chocs alimentaires**, pour les aider à traverser la crise alimentaire mondiale. Cependant, le FMI ne sera en mesure de continuer à accorder des prêts de cette ampleur que si des ressources concessionnelles supplémentaires sont disponibles. Le FMI œuvre à surmonter cette difficulté, notamment en recueillant les promesses de ses pays membres d'accorder des ressources de prêts et aussi de bonification en faveur du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Dans un environnement de financement difficile et de plus en plus coûteux, les pays d'Afrique subsaharienne vont devoir compter davantage sur leurs propres ressources. Néanmoins, **les financements et les réformes doivent aller de pair**. Sans réformes, le financement extérieur du développement donne de moins bons résultats, mais, sans financement, les réformes sont encore plus difficiles. À l'heure où le monde sort d'une longue crise et que l'on aperçoit une éclaircie à l'horizon, **le moment est venu pour les pays de la région et pour la communauté internationale de se rassembler** : plus nous soutiendrons la région aujourd'hui, plus l'économie mondiale sera résiliente demain.

Bibliographie

- Amaglobeli, David, Emine Hanedar, Gee Hee Hong, and Céline Thévenot. 2022. "Fiscal Policy for Mitigating the Social Impact of High Energy and Food Prices." IMF Note 2022/001, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Barhoumi, Karim, Seung Mo Choi, Tara Iyer, Jiakun Li, Franck Ouattara, Andrew J. Tiffin, and Jiaxiong Yao. 2022. "Overcoming Data Sparsity: A Machine Learning Approach to Track the Real-Time Impact of COVID-19 in Sub-Saharan Africa." IMF Working Paper 2022/88, International Monetary Fund, Washington, DC.
- David, Antonio, Luc Eyraud, Fabio Comelli, Peter Kovacs, Jimena Montoya, and Arthur Sode. 2023. "Navigating Fiscal Challenges in Sub-Saharan Africa." IMF Departmental Paper, International Monetary Fund, Volume 2023, Issue 6. Washington, DC.
- ElGanainy, Asmaa, Shushanik Hakobyan, Fei Liu, and Hans Weisfeld. 2023. "[Trade Integration in Africa Unleashing the Continent's Potential in a Changing World](#)." IMF Departmental Paper 2023/003, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Gaspar, Vitor, Laura Jamarillo, and Philippe Wingender. 2016. "[Tax Capacity and Growth: Is there a Tipping Point?](#)" IMF Working Paper 16/234, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Gaspar, Vitor, and Abebe Aemro Selassie. 2017. "Taxes, Debt and Development: A One-Percent Rule to Raise Revenues in Africa." IMFblog (blog), December 5, 2017 <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2017/12/05/taxes-debt-and-development-a-one-percent-rule-to-raise-revenues-in-africa>.
- Eyraud, Luc, Catherine Pattillo, and Abebe Selassie. 2021. "How to Attract Private Finance to Africa's Development." IMFblog (blog), June 14, 2021. <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2021/06/14/blog-how-to-attract-private-finance-to-africa-s-development>.
- International Monetary Fund (IMF). 2019. "[Two-Track Recovery Amid Elevated Uncertainty](#)." Chapter 1 in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, April.
- International Monetary Fund (IMF). 2021. "Guidance Note for Developing Government Local Currency Bonds Market." Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2022. "[Industrial Policy for Growth and Diversification: A Conceptual Framework](#)." IMF Departmental Paper 2022/017, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2023. "[The Big Funding Squeeze](#)." in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, April.
- International Monetary Fund (IMF). 2023. "[Geoeconomic Fragmentation: Sub-Saharan Africa Caught between the Fault Lines](#)." Analytical Note in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, April.
- International Monetary Fund (IMF). 2023. "[Managing Exchange Rate Pressures in Sub-Saharan Africa—Adapting to New Realities](#)." Analytical Note in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, April.
- International Monetary Fund (IMF). 2023. "[The Long Squeeze: Funding Development in an Age of Austerity](#)." Analytical Note in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, October.
- International Monetary Fund (IMF). 2023. "[At a Crossroads: Sub-Saharan Africa's Economic Relations with China](#)." Analytical Note in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, October.
- International Monetary Fund (IMF). 2023. "[Debt Dilemmas in Sub-Saharan Africa: Some Principles and Tradeoffs in Debt Restructuring](#)." Analytical Note in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, October.
- Jaramillo, Laura, Aliona Cebotari, Yoro Diallo, Rhea Gupta, Yugo Koshima, Chandana Kularatne, Daniel Jeong Dae Lee, Sidra Rehman, Kalin Tintchev, and Fang Yang. 2023. "[Climate Challenges in Fragile and Conflict-Affected States](#)." IMF Staff Climate Note 2023/001, International Monetary Fund, Washington, DC.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans le présent rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 30 septembre 2023 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'octobre 2023 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues ; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

Groupes de pays

- Les pays sont classés en trois groupes totalement distincts : pays exportateurs de pétrole, autres pays riches en ressources naturelles et pays pauvres en ressources naturelles (voir le tableau page vi pour la classification des pays).
- Les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales.
- Les autres pays riches en ressources naturelles sont les pays où les ressources naturelles non renouvelables représentent au moins 25 % des exportations totales.
- Les pays pauvres en ressources naturelles sont les pays qui n'appartiennent ni au groupe des exportateurs de pétrole, ni au groupe des autres pays riches en ressources naturelles.
- Les pays sont également répartis en quatre groupes (qui peuvent se chevaucher) : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays en situation de fragilité (voir le tableau page vi pour la classification des pays).
- La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et le classement de la Banque mondiale des situations de fragilité et de conflit.
- Les pays à revenu intermédiaire avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1 135,00 dollars sur la période 2020–22, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.
- Les pays à faible revenu avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1 135,00 dollars sur la période 2020–22 (Banque mondiale, méthode Atlas).
- La catégorie des pays fragiles ou touchés par un conflit se fonde sur la liste établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2024.
- À la page vi, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE-5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

Méthodes d'agrégation

- Pour les tableaux AS1 et AS3, les chiffres composites des groupes de pays sur la croissance du PIB réel et la masse monétaire au sens large correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.
- Pour le tableau AS1, les chiffres composites des groupes de pays sur les prix à la consommation correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des PPA et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.
- Pour les tableaux AS2-AS4, à l'exception de la masse monétaire au sens large, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Sources et notes des tableaux AS1-AS4 de l'appendice statistique

Tableaux AS1 et AS3.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2023.

¹Les données et les projections pour 2020-28 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

²En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et, entre 2009 et 2019, le pays avait adopté un régime multidevises avec le dollar comme unité de compte.

Note : « ... » indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS2.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2023.

¹Les données et les projections pour 2020-28 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

²Pour la Zambie, les projections pour 2022-24 de la dette publique sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

³En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et, entre 2009 et 2019, le pays avait adopté un régime multidevises avec le dollar comme unité de compte.

Note : « ... » indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS4.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2023.

¹Le pays étant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat UEMOA.

²Le pays étant membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat CEMAC.

³Les données et les projections pour 2020-28 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

⁴Les réserves officielles incluent les avoirs extérieurs détenus par le fonds pétrolier et de stabilisation du Ghana, mais excluent les avoirs grevés.

⁵Pour la Zambie, les projections pour 2022-24 de la dette extérieure sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

⁶En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et, entre 2009 et 2019, le pays avait adopté un régime multidevises avec le dollar comme unité de compte.

Tableau AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation

	PIB réel						Prix à la consommation					
	<i>(Variation annuelle en pourcentage)</i>						<i>(Variation annuelle en pourcentage)</i>					
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024
Afrique du Sud	1,6	-6,0	4,7	1,9	0,9	1,8	5,3	3,3	4,6	6,9	5,8	4,8
Angola	2,0	-5,6	1,2	3,0	1,3	3,3	16,3	22,3	25,8	21,4	13,1	22,3
Bénin	5,1	3,8	7,2	6,3	5,5	6,3	1,2	3,0	1,7	1,4	5,0	2,5
Botswana	4,1	-8,7	11,9	5,8	3,8	4,1	4,6	1,9	6,7	12,2	5,9	4,7
Burkina Faso	5,7	1,9	6,9	1,5	4,4	6,4	1,0	1,9	3,9	14,1	1,4	3,0
Burundi	1,9	0,3	3,1	1,8	3,3	6,0	7,1	7,3	8,3	18,9	20,1	16,1
Cabo Verde	3,0	-19,6	6,4	17,0	4,4	4,5	1,1	0,6	1,9	7,9	5,2	2,0
Cameroun	4,4	0,5	3,6	3,8	4,0	4,2	1,9	2,5	2,3	6,3	7,2	4,8
Comores	3,1	-0,2	2,1	2,6	3,0	3,5	1,8	0,8	-0,0	12,4	11,1	1,2
Congo, Rép. du	0,3	-6,3	1,1	1,7	4,0	4,4	2,3	1,4	2,0	3,0	3,5	3,2
Congo, Rép. dém. du	5,9	1,7	6,2	8,9	6,7	4,7	10,2	11,4	9,0	9,3	19,1	10,6
Côte d'Ivoire	6,5	1,7	7,0	6,7	6,2	6,6	1,5	2,4	4,2	5,2	4,3	2,3
Érythrée ¹	4,6	2,6
Eswatini	2,5	-1,6	7,9	3,6	3,1	3,3	5,9	3,9	3,7	4,8	5,5	5,0
Éthiopie	9,5	6,1	6,3	6,4	6,1	6,2	14,4	20,4	26,8	33,9	29,1	20,7
Gabon	3,7	-1,8	1,5	3,0	2,8	2,6	2,3	1,7	1,1	4,3	3,8	2,5
Gambie	2,5	0,6	5,3	4,9	5,6	6,2	6,3	5,9	7,4	11,5	17,0	12,3
Ghana	6,5	0,5	5,1	3,1	1,2	2,7	11,8	9,9	10,0	31,9	42,2	23,2
Guinée	6,2	4,7	5,0	4,3	5,9	5,6	11,4	10,6	12,6	10,5	8,3	7,9
Guinée-Bissau	3,9	1,5	6,4	4,2	4,5	5,0	1,3	1,5	3,3	7,9	7,0	3,0
Guinée équatoriale	-2,7	-4,8	-0,4	3,2	-6,2	-5,5	2,5	4,8	-0,1	4,9	2,4	4,0
Kenya	4,7	-0,3	7,6	4,8	5,0	5,3	7,4	5,3	6,1	7,6	7,7	6,6
Lesotho	1,5	-3,9	1,8	2,1	2,1	2,3	5,1	5,0	6,0	8,2	6,9	5,6
Libéria	2,8	-3,0	5,0	4,8	4,6	5,3	12,5	17,0	7,8	7,6	10,6	8,0
Madagascar	3,2	-7,1	5,7	4,0	4,0	4,8	7,0	4,2	5,8	8,2	10,5	8,8
Malawi	4,1	0,9	4,6	0,8	1,7	3,3	17,2	8,6	9,3	20,8	27,7	19,8
Mali	4,3	-1,2	3,1	3,7	4,5	4,8	1,1	0,5	3,8	9,7	5,0	2,8
Maurice	3,7	-14,6	3,4	8,7	5,1	3,8	3,0	2,5	4,0	10,8	7,8	6,5
Mozambique	5,5	-1,2	2,4	4,2	7,0	5,0	7,0	3,1	5,7	9,8	7,4	6,5
Namibie	2,8	-8,1	3,5	4,6	2,8	2,7	5,2	2,2	3,6	6,1	6,0	4,9
Niger	5,9	3,5	1,4	11,9	4,1	11,1	0,7	2,9	3,8	4,2	4,6	6,6
Nigéria		-1,8	3,6	3,3	2,9	3,1	11,6	13,2	17,0	18,8	25,1	23,0
Ouganda	5,3	-1,2	5,7	6,4	4,6	5,7	6,8	2,8	2,2	7,2	5,8	4,7
République centrafricaine	-0,7	1,0	1,0	0,5	1,0	2,5	4,9	0,9	4,3	5,8	6,5	3,2
Rwanda	7,1	-3,4	10,9	8,2	6,2	7,0	3,9	7,7	0,8	13,9	14,5	6,0
Sao Tomé-et-Principe	3,6	2,6	1,9	0,1	0,5	2,4	8,1	9,8	8,1	18,0	20,8	11,9
Sénégal	5,0	1,3	6,5	4,0	4,1	8,8	1,0	2,5	2,2	9,7	6,1	3,3
Seychelles	6,8	-8,5	2,5	8,9	4,2	3,9	3,0	1,2	9,8	2,6	-0,8	2,0
Sierra Leone	5,0	-2,0	4,1	4,0	2,7	4,7	10,0	13,4	11,9	27,2	42,9	29,8
Soudan du Sud	-5,3	-6,5	5,3	0,5	3,5	4,2	98,6	24,0	30,2	-3,2	16,3	13,6
Tanzanie	6,7	4,8	4,9	4,7	5,2	6,1	7,3	3,3	3,7	4,4	4,0	4,0
Tchad	2,4	-2,1	-1,2	3,4	4,0	3,7	1,9	4,5	-0,8	5,8	7,0	3,5
Togo	5,4	2,0	6,0	5,8	5,4	5,3	1,4	1,8	4,5	7,6	5,0	2,8
Zambie	4,3	-2,8	4,6	4,7	3,6	4,3	9,0	15,7	22,0	11,0	10,6	9,6
Zimbabwe ²	4,6	-7,8	8,4	6,2	4,1	3,6	30,2	557,2	98,5	193,4	314,5	222,4
Afrique subsaharienne	3,8	-1,6	4,7	4,0	3,3	4,0	8,3	10,1	11,0	14,5	15,8	13,1
<i>Médiane</i>	4,3	-1,2	4,8	4,1	4,1	4,5	4,5	3,6	4,6	8,2	7,1	5,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,0	-0,0	5,2	5,0	4,3	5,0	8,0	11,1	10,7	15,2	15,1	11,8
Pays exportateurs de pétrole	2,7	-2,3	3,1	3,2	2,6	3,1	11,2	13,0	15,9	17,1	20,5	20,0
Hors Nigéria	2,1	-3,6	1,6	3,2	2,0	3,1	10,2	12,3	13,2	12,8	9,4	12,7
Pays importateurs de pétrole	4,4	-1,2	5,6	4,4	3,7	4,5	6,7	8,6	8,5	13,1	13,3	9,7
Hors Afrique du Sud	5,8	0,8	6,0	5,4	4,8	5,4	7,5	10,9	10,2	15,7	16,3	11,6
Pays à revenu intermédiaire	3,1	-2,8	4,5	3,4	2,6	3,3	8,2	8,5	10,5	13,1	14,6	12,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,2	-1,7	5,1	4,4	3,4	4,4	7,4	7,9	9,1	12,5	11,9	9,8
Pays à faible revenu	6,0	1,9	5,4	5,6	5,3	5,7	8,8	14,8	12,5	18,2	18,8	13,9
Hors pays à faible revenu fragiles ou touchés par un conflit	5,6	1,0	5,6	5,0	4,8	5,7	7,8	4,9	4,8	8,3	8,7	6,7
Pays fragiles ou touchés par un conflit	4,1	-0,2	4,2	4,3	3,9	4,1	10,3	15,6	16,4	20,3	24,2	20,2
Zone franc	4,4	0,6	4,6	4,8	4,3	5,7	1,6	2,4	2,8	6,5	4,9	3,3
CEMAC	2,5	-1,5	1,9	3,3	2,7	2,9	2,2	2,7	1,5	5,4	5,7	4,0
UEMOA	5,7	1,7	6,0	5,6	5,2	7,0	1,2	2,2	3,5	7,0	4,5	3,0
COMESA (pays membres d'AFSS)	5,9	0,5	6,4	5,9	5,2	5,3	9,4	17,1	14,6	19,5	20,8	15,4
CAE-5	5,5	0,9	6,6	5,2	5,0	5,7	7,1	4,4	4,4	7,1	6,8	5,6
CEDEAO	4,0	-0,6	4,4	3,9	3,3	4,1	9,3	10,2	12,7	17,0	20,9	17,2
Union douanière d'Afrique australe	1,7	-6,1	5,0	2,2	1,2	2,0	5,2	3,2	4,6	7,1	5,9	4,8
SADC	2,8	-4,2	4,6	3,4	2,5	3,2	7,7	10,7	9,6	11,6	11,5	10,5

Voir la liste des sources à la page 17.

Tableau AS2. Solde budgétaire global, dons compris, et dette publique

	Solde budgétaire global, dons compris						Dette publique					
	<i>(En pourcentage du PIB)</i>						<i>(En pourcentage du PIB)</i>					
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024
Afrique du Sud	-4,0	-9,6	-5,5	-4,7	-6,4	-6,5	44,9	68,9	68,8	71,1	73,7	75,8
Angola	-0,5	-1,9	3,8	0,7	-1,9	1,0	59,8	138,9	86,8	66,7	84,9	77,1
Bénin	-2,4	-4,7	-5,7	-5,6	-4,3	-3,7	30,1	46,1	50,3	54,2	53,0	52,4
Botswana	-0,9	-10,9	-2,4	0,0	-1,9	-1,1	17,6	18,7	18,7	18,0	18,7	18,1
Burkina Faso	-3,3	-5,1	-7,4	-10,7	-6,6	-5,6	31,0	43,3	55,4	58,3	61,2	61,2
Burundi	-5,1	-6,3	-5,2	-12,1	-5,0	-2,8	45,1	66,0	66,6	68,4	72,7	65,8
Cabo Verde	-5,0	-9,1	-7,5	-4,1	-4,5	-3,2	102,1	144,6	147,6	127,3	113,1	109,7
Cameroun	-3,5	-3,2	-3,0	-1,1	-0,8	-0,6	27,6	44,9	46,8	45,5	41,9	39,6
Comores	0,5	-0,5	-2,8	-3,9	-4,9	-4,5	18,0	24,0	25,5	27,9	33,3	36,9
Congo, Rép. du	-2,1	-1,1	1,6	8,9	4,1	5,0	59,7	102,5	97,8	92,5	97,8	91,0
Congo, Rép. dém. du	-0,1	-3,3	-2,0	-0,8	-2,0	-2,0	18,0	16,5	15,9	14,5	13,3	11,1
Côte d'Ivoire	-2,4	-5,4	-4,9	-6,8	-5,2	-4,1	32,4	46,3	50,9	56,8	56,8	57,0
Érythrée ¹	-2,3	235,6
Eswatini	-4,5	-4,5	-4,5	-4,5	-0,3	-2,3	22,5	41,2	40,8	42,0	42,4	41,9
Éthiopie	-2,3	-2,8	-2,8	-4,2	-2,7	-2,0	49,5	53,9	53,8	46,4	37,9	31,2
Gabon	0,5	-2,2	-1,9	1,9	-0,4	-1,1	44,5	78,3	65,8	57,7	64,9	64,5
Gambie	-4,3	-2,2	-4,6	-4,8	-2,7	-2,5	70,2	85,9	83,1	82,8	72,3	65,5
Ghana	-6,6	-17,4	-12,0	-11,2	-4,6	-4,1	49,6	72,3	79,2	92,4	84,9	81,5
Guinée	0,6	-3,1	-1,8	-0,7	-2,3	-2,4	40,2	47,8	41,5	33,1	31,6	31,5
Guinée-Bissau	-2,9	-9,6	-5,9	-5,9	-3,5	-3,2	55,0	77,7	78,8	80,3	73,9	71,4
Guinée équatoriale	-5,0	-1,8	2,6	13,6	3,8	0,4	25,2	49,4	42,1	34,6	38,3	33,7
Kenya	-6,2	-8,1	-7,2	-5,8	-4,7	-4,1	46,7	68,0	68,2	68,4	70,2	68,3
Lesotho	-3,1	-0,0	-5,1	-7,7	1,0	-0,4	43,5	53,6	55,7	59,9	61,3	60,4
Libéria	-3,9	-4,0	-2,5	-5,3	-2,8	-3,3	28,7	58,7	53,3	53,9	52,3	52,7
Madagascar	-2,1	-3,9	-2,6	-6,4	-3,9	-3,4	38,1	52,2	52,0	55,1	54,0	53,5
Malawi	-3,8	-8,2	-8,6	-9,3	-6,8	-8,0	35,5	54,8	61,5	75,2	78,6	77,4
Mali	-2,7	-5,4	-4,8	-4,8	-4,8	-4,4	31,5	46,9	50,4	51,7	51,8	52,6
Maurice	-3,3	-10,4	-4,0	-3,2	-5,0	-5,7	62,2	94,6	88,4	83,1	79,7	78,9
Mozambique	-4,2	-5,4	-3,6	-5,0	-2,8	-2,2	78,9	120,0	104,9	95,5	89,7	92,4
Namibie	-6,1	-8,1	-8,7	-6,5	-4,2	-4,0	38,2	64,3	70,4	69,8	67,6	66,8
Niger	-3,7	-4,8	-5,9	-6,8	-4,9	-4,1	27,8	45,0	51,3	50,3	48,7	46,3
Nigéria	-3,1	-5,6	-6,0	-5,6	-5,4	-4,5	21,9	34,5	36,5	39,6	38,8	41,3
Ouganda	-3,0	-7,5	-7,5	-5,8	-4,2	-2,7	27,8	46,4	50,6	48,4	48,3	47,7
République centrafricaine	-1,3	-3,4	-6,0	-5,3	-3,5	-2,8	47,4	43,4	47,6	51,8	50,1	49,6
Rwanda	-2,6	-9,5	-7,0	-5,8	-5,0	-7,3	33,0	65,6	66,7	61,1	63,3	72,1
Sao Tomé-et-Principe	-5,2	2,9	-1,5	-2,2	0,2	0,1	94,6	86,7	76,7	77,7	58,5	54,4
Sénégal	-3,9	-6,4	-6,3	-6,6	-5,0	-3,9	47,2	69,2	73,3	76,6	81,0	72,1
Seychelles	1,5	-14,9	-5,4	-1,2	-1,1	-1,3	65,0	77,6	70,7	61,5	60,8	59,0
Sierra Leone	-5,1	-5,8	-7,3	-10,6	-5,4	-2,9	51,5	76,3	79,3	95,8	88,9	82,6
Soudan du Sud	-5,7	-5,6	-9,4	5,1	8,4	4,3	53,0	49,9	52,5	37,8	60,4	50,9
Tanzanie	-2,7	-2,5	-3,4	-3,7	-3,3	-2,6	36,3	39,8	42,1	42,3	42,6	41,8
Tchad	-0,9	1,6	-2,0	5,1	8,3	0,8	40,8	55,9	57,4	48,8	43,2	38,7
Togo	-3,8	-7,0	-4,7	-8,3	-6,6	-4,7	48,3	61,8	64,6	66,3	67,2	67,6
Zambie ²	-6,3	-13,8	-8,1	-7,7	-6,0	-4,6	50,9	140,2	110,8	98,5
Zimbabwe ³	-3,4	0,8	-2,2	-2,0	-4,1	-3,2	51,7	84,4	59,8	98,4	95,4	56,9
Afrique subsaharienne	-3,3	-6,5	-5,0	-4,4	-4,2	-3,7	37,7	57,1	56,6	57,1	57,7	55,8
<i>Médiane</i>	-3,1	-5,2	-4,9	-4,9	-4,0	-3,0	41,3	57,3	58,6	59,1	60,8	57,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,1	-5,8	-4,4	-3,9	-3,2	-2,6	42,7	63,4	60,3	59,4	58,8	54,0
Pays exportateurs de pétrole	-2,6	-4,7	-4,1	-3,1	-3,5	-2,7	30,3	48,8	46,2	46,3	48,9	48,6
Hor Nigéria	-1,7	-2,1	0,5	2,0	0,1	0,8	48,6	89,5	69,4	59,8	68,1	62,2
Pays importateurs de pétrole	-3,8	-7,5	-5,5	-5,2	-4,6	-4,1	42,8	61,5	61,8	63,0	61,5	58,8
Hors Afrique du Sud	-3,6	-6,5	-5,5	-5,4	-3,9	-3,3	41,4	58,2	58,3	59,3	56,8	52,4
Pays à revenu intermédiaire	-3,5	-7,4	-5,4	-4,6	-4,7	-4,2	37,2	59,0	58,6	59,5	62,0	61,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,4	-7,6	-4,8	-3,8	-3,3	-2,5	45,0	74,1	68,4	67,3	69,7	66,0
Pays à faible revenu	-2,6	-3,8	-3,9	-4,0	-3,1	-2,7	39,7	51,6	50,9	50,4	47,6	42,8
Hors pays à faible revenu fragiles ou touchés par un conflit	-2,7	-4,9	-4,9	-5,0	-3,9	-3,3	35,5	48,2	50,1	49,6	49,3	48,7
Pays fragiles ou touchés par un conflit	-2,8	-4,5	-4,7	-4,3	-3,7	-3,1	29,0	42,9	43,6	45,0	43,5	41,3
Zone franc	-2,7	-4,3	-4,1	-3,2	-2,9	-2,7	35,2	53,7	56,3	57,1	57,8	55,8
CEMAC	-2,5	-2,0	-1,5	3,1	1,4	0,3	36,6	59,6	57,5	53,5	53,5	50,5
UEMOA	-3,0	-5,5	-5,5	-6,9	-5,2	-4,3	34,7	50,4	55,6	59,3	60,1	58,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	-3,5	-5,6	-4,8	-4,6	-3,6	-3,1	42,4	60,8	57,9	57,5	54,2	47,6
CAE-5	-4,3	-6,4	-6,1	-5,3	-4,2	-3,5	39,1	55,6	57,2	56,4	56,9	55,9
CEDEAO	-3,3	-6,7	-6,5	-6,3	-5,1	-4,3	27,7	43,2	46,8	49,9	50,4	51,0
Union douanière d'Afrique australe	-4,0	-9,5	-5,5	-4,6	-6,0	-6,1	43,5	66,3	66,4	68,3	70,4	72,2
SADC	-3,2	-7,1	-4,0	-3,5	-4,6	-4,2	45,1	70,3	64,1	64,2	66,7	64,4

Voir la liste des sources à la page 17.

Tableau AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris

	Masse monétaire au sens large						Solde extérieur courant, dons compris					
	(En pourcentage du PIB)						(En pourcentage du PIB)					
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024
Afrique du Sud	66,4	74,0	70,1	71,1	71,5	72,3	-3,5	1,9	3,7	-0,5	-2,5	-2,8
Angola	34,6	38,4	24,4	20,0	20,0	19,6	3,0	1,5	11,2	9,6	3,1	3,7
Bénin	28,1	30,5	32,7	33,4	33,4	33,4	-4,9	-1,7	-4,2	-5,6	-6,0	-5,7
Botswana	44,7	52,5	45,4	41,9	42,9	42,7	2,0	-10,3	-1,3	3,0	0,8	1,5
Burkina Faso	32,3	43,6	49,0	46,0	47,9	48,4	-5,1	4,1	0,4	-6,2	-5,1	-5,2
Burundi	27,0	46,3	50,6	56,0	54,7	53,6	-14,1	-10,3	-12,4	-15,6	-18,7	-20,7
Cabo Verde	85,5	114,3	110,7	93,3	92,8	92,2	-6,3	-15,0	-11,8	-3,6	-5,8	-5,0
Cameroun	21,7	26,6	29,1	29,6	30,1	30,3	-3,3	-3,7	-4,0	-1,8	-2,6	-2,4
Comores	25,1	31,2	36,7	36,7	37,8	38,7	-3,1	-1,9	-0,5	-2,4	-5,6	-5,8
Congo, Rép. du	26,6	32,7	30,8	27,5	30,5	32,3	-3,0	12,3	14,2	19,4	4,0	2,1
Congo, Rép. dém. du	11,5	20,2	21,9	19,5	21,4	21,8	-4,4	-2,2	-1,0	-5,2	-6,0	-5,3
Côte d'Ivoire	10,9	13,5	15,2	14,5	13,3	13,1	-0,3	-3,1	-4,0	-6,5	-4,7	-3,8
Érythrée ¹	207,6	14,9
Eswatini	26,8	32,3	30,3	30,3	30,4	30,4	6,0	7,1	2,7	-0,7	6,3	3,2
Éthiopie	29,2	30,8	31,1	27,9	25,3	22,6	-7,1	-4,6	-3,2	-4,3	-2,4	-2,0
Gabon	23,7	27,9	23,1	22,8	26,5	27,6	2,4	-6,9	-4,5	1,6	-0,8	-2,1
Gambie	38,6	56,0	59,2	54,6	52,0	50,6	-7,6	-3,0	-0,1	-5,9	-5,0	-5,2
Ghana	24,1	30,8	29,4	29,5	27,8	26,9	-5,6	-2,5	-2,7	-2,1	-2,5	-2,8
Guinée	24,2	27,8	26,2	28,1	28,4	29,0	-16,3	-16,2	-2,1	-8,2	-8,9	-8,8
Guinée-Bissau	38,5	45,6	50,6	46,6	44,6	44,0	-2,4	-2,6	-0,8	-9,6	-7,1	-4,5
Guinée équatoriale	13,2	17,5	14,7	16,4	19,9	24,8	-8,4	-0,8	5,4	9,6	-2,6	-3,0
Kenya	36,8	37,2	35,2	33,9	32,6	31,9	-6,9	-4,7	-5,2	-5,1	-4,9	-4,9
Lesotho	34,2	40,3	37,3	40,3	38,4	37,4	-6,1	-1,0	-4,4	-7,9	-3,1	-4,7
Libéria	20,2	25,5	24,6	25,0	25,0	25,2	-20,1	-16,4	-17,9	-19,6	-22,9	-23,1
Madagascar	23,4	28,7	28,6	29,2	30,9	31,7	-2,7	-5,4	-4,9	-5,4	-3,9	-4,8
Malawi	17,2	17,5	20,1	23,6	23,6	23,6	-10,2	-13,8	-13,3	-3,4	-5,9	-8,5
Mali	27,1	36,1	39,1	40,2	40,2	40,2	-5,2	-2,2	-7,5	-6,9	-6,5	-5,7
Maurice	104,3	156,8	160,1	141,5	129,6	131,3	-5,8	-8,8	-13,0	-11,5	-6,2	-4,1
Mozambique	33,5	43,3	42,8	40,9	37,5	36,3	-31,3	-27,6	-22,4	-32,9	-16,0	-39,3
Namibie	58,3	71,5	70,6	63,0	63,3	63,7	-8,1	2,6	-9,9	-12,7	-7,1	-6,4
Niger	17,5	19,2	20,1	19,4	19,4	19,4	-12,6	-13,2	-14,1	-15,6	-12,5	-3,9
Nigéria	24,3	25,2	25,2	25,8	27,0	28,3	1,2	-3,7	-0,7	0,2	0,7	0,6
Ouganda	17,4	22,5	21,8	20,1	20,5	20,4	-5,6	-9,4	-8,3	-8,2	-7,1	-8,2
République centrafricaine	24,0	30,3	33,3	31,9	30,6	29,7	-7,1	-8,2	-11,1	-12,7	-8,8	-7,8
Rwanda	22,4	29,0	29,9	29,2	26,8	27,3	-10,5	-12,1	-11,2	-9,8	-12,7	-11,3
Sao Tomé-et-Principe	41,1	32,5	29,5	28,1	26,3	26,3	-17,4	-11,2	-12,1	-13,3	-14,9	-10,0
Sénégal	34,6	45,3	47,9	51,9	56,4	59,9	-7,2	-10,1	-11,2	-19,9	-14,6	-7,9
Seychelles	64,4	101,9	92,7	86,3	88,9	88,2	-15,3	-12,3	-10,1	-7,1	-6,9	-8,5
Sierra Leone	22,2	29,5	32,4	36,2	30,2	27,7	-23,0	-7,9	-8,6	-8,8	-6,8	-7,0
Soudan du Sud	20,7	18,4	14,9	8,8	12,8	12,0	4,5	-19,2	-9,5	9,8	2,3	2,0
Tanzanie	22,1	20,9	21,3	21,8	22,4	22,4	-7,0	-1,9	-3,4	-5,4	-5,1	-4,2
Tchad	14,6	20,8	23,3	25,5	23,9	27,0	-7,6	-7,4	-3,4	6,2	0,2	-3,3
Togo	37,2	46,6	48,0	50,4	50,4	51,0	-4,9	-0,3	-0,9	-3,2	-3,1	-2,7
Zambie	21,0	31,3	24,3	26,6	26,8	26,3	0,3	10,6	9,7	3,6	3,8	7,1
Zimbabwe ²	24,1	14,8	14,9	19,0	15,8	15,1	-7,9	2,5	1,0	1,0	0,9	-0,7
Afrique subsaharienne	35,3	38,6	37,1	36,6	36,6	36,7	-2,8	-2,7	-1,0	-1,9	-2,7	-2,8
Médiane	26,4	31,0	30,6	29,6	30,3	30,0	-5,6	-4,2	-4,1	-5,4	-5,1	-4,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	28,0	32,6	31,3	30,1	29,6	29,3	-4,5	-4,0	-3,0	-3,3	-3,9	-3,9
Pays exportateurs de pétrole	25,3	27,1	25,2	25,0	26,1	27,1	0,9	-3,1	0,6	2,5	0,8	0,6
Hors Nigéria	27,4	31,9	25,0	22,9	23,7	24,3	0,2	-1,5	4,0	7,1	0,9	0,7
Pays importateurs de pétrole	41,5	44,9	43,6	42,9	42,1	41,6	-5,2	-2,5	-1,8	-4,3	-4,3	-4,2
Hors Afrique du Sud	28,2	32,8	32,6	31,6	30,8	30,3	-6,4	-4,5	-4,5	-6,1	-4,9	-4,8
Pays à revenu intermédiaire	38,4	42,1	39,9	39,6	39,9	40,3	-1,5	-1,7	0,3	-0,4	-1,6	-1,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	30,7	36,0	32,9	31,6	31,2	31,3	-2,2	-2,6	-1,4	-0,9	-2,6	-2,0
Pays à faible revenu	24,6	28,7	29,5	28,5	27,8	27,1	-8,0	-5,5	-4,8	-6,2	-5,3	-5,6
Hors pays à faible revenu fragiles ou touchés par un conflit	21,6	24,6	24,9	25,2	25,3	25,4	-7,9	-6,8	-5,9	-6,8	-6,7	-6,7
Pays fragiles ou touchés par un conflit	25,1	27,6	28,2	27,8	28,2	28,5	-1,7	-3,8	-1,9	-1,9	-1,7	-2,3
Zone franc	22,0	27,7	29,4	29,5	30,2	31,1	-3,8	-3,4	-3,9	-4,4	-5,1	-4,0
CEMAC	20,4	25,8	26,1	26,4	27,8	29,2	-3,4	-2,5	-0,8	3,6	-1,2	-2,0
UEMOA	23,0	28,8	31,2	31,1	31,4	32,0	-4,3	-3,9	-5,7	-9,2	-7,2	-4,9
COMESA (pays membres d'AfSS)	30,1	34,4	33,7	32,0	30,7	29,8	-5,7	-4,1	-3,7	-4,5	-3,8	-3,5
CAE-5	27,4	29,2	28,5	27,8	27,3	26,9	-7,0	-5,1	-5,6	-6,2	-6,0	-5,9
CEDEAO	24,2	27,0	27,5	27,8	28,5	29,3	-1,0	-4,0	-2,4	-2,6	-2,4	-2,0
Union douanière d'Afrique australe	64,6	72,3	68,4	68,9	69,2	69,9	-3,4	1,5	3,0	-0,7	-2,4	-2,6
SADC	49,6	54,7	50,7	50,0	49,8	49,9	-3,4	-0,1	1,8	-0,8	-2,5	-3,0

Voir la liste des sources à la page 17.

Tableau AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves

	Dette extérieure publique par débiteur (En pourcentage du PIB)						Réserves (Mois d'importations de biens et de services)					
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024
	Afrique du Sud	15,0	23,4	18,6	18,8	21,0	21,0	5,8	6,4	5,5	5,4	5,0
Angola	33,6	90,9	68,9	43,1	56,0	54,7	9,3	9,5	6,5	7,3	7,0	7,0
Bénin ¹	15,6	30,3	35,2	37,8	39,6	39,3	3,5
Botswana	15,4	12,5	10,1	9,3	9,3	8,3	11,4	6,4	6,6	5,7	6,0	6,1
Burkina Faso ¹	21,0	22,8	24,4	26,1	24,9	24,2
Burundi	19,5	17,5	19,9	19,6	27,9	30,8	2,5	1,0	2,3	1,3	1,9	2,3
Cabo Verde	78,4	129,6	119,3	106,9	96,2	91,6	5,7	7,6	6,7	5,6	6,0	5,9
Cameroun ²	18,4	32,5	30,3	31,1	29,7	28,4
Comores	17,0	23,2	24,7	27,1	32,9	36,2	7,1	7,9	9,0	6,5	7,5	7,9
Congo, Rép. du ²	24,4	29,2	23,7	25,1	25,5	23,2
Congo, Rép. dém. du	14,1	13,7	14,5	13,2	12,1	10,4	0,6	0,4	1,1	1,7	2,0	2,1
Côte d'Ivoire ¹	19,6	33,5	30,7	36,0	35,7	34,4
Érythrée ³	62,2	2,8
Eswatini	8,8	15,2	15,2	17,2	20,2	21,5	3,7	3,1	3,1	2,5	3,3	3,4
Éthiopie	25,4	28,8	29,1	23,0	17,9	14,8	2,0	2,0	1,5	0,8
Gabon ²	29,8	49,0	36,1	34,8	39,0	39,2
Gambie	37,5	49,4	47,2	47,6	43,2	39,1	3,6	5,8	7,1	5,3	5,0	5,0
Ghana ⁴	26,3	39,3	38,1	43,2	41,5	41,9	3,0	3,7	4,0	1,2	1,4	2,1
Guinée	23,2	27,2	25,2	21,5	21,0	21,8	2,2	1,9	2,6	2,6	2,4	2,2
Guinée-Bissau ¹	30,0	43,9	38,5	39,4	34,6	32,2
Guinée équatoriale ²	8,8	15,4	12,2	10,0	9,0	6,1
Kenya	22,8	30,6	31,1	31,2	33,6	34,9	4,6	4,6	4,7	3,9	3,3	3,7
Lesotho	35,3	46,6	41,1	41,4	45,8	44,7	4,8	4,1	4,9	3,8	3,9	4,0
Libéria	18,4	41,1	37,2	35,3	35,4	36,5	2,1	2,2	3,9	3,1	3,1	3,1
Madagascar	23,5	35,9	33,2	33,7	36,3	37,0	3,4	4,8	4,5	4,1	4,0	3,9
Malawi	19,4	31,8	30,9	31,5	27,2	32,1	2,5	0,8	0,5	0,6	2,3	3,3
Mali ¹	22,8	31,5	27,1	26,6	24,6	23,9
Maurice	13,3	20,2	23,3	19,4	19,7	17,6	8,4	14,4	12,8	11,8	9,2	8,8
Mozambique	63,8	90,7	83,3	71,0	64,9	66,6	3,5	4,7	2,6	2,8	1,9	1,9
Namibie	12,2	18,8	14,5	16,7	17,2	16,4	3,4	4,1	4,5	4,7	4,8	5,0
Niger ¹	18,4	33,0	31,5	32,5	29,7	29,0
Nigéria	3,7	8,0	9,1	9,4	11,2	13,3	6,1	6,5	6,3	6,5	5,8	5,7
Ouganda	16,6	29,4	27,9	26,0	25,8	26,2	4,6	4,3	4,7	3,1	3,1	3,4
République centrafricaine ²	29,2	36,3	32,8	34,4	31,4	30,4
Rwanda	28,0	54,8	53,5	46,8	52,1	62,3	3,9	5,3	4,6	3,7	3,6	4,3
Sao Tomé-et-Principe	84,3	65,1	59,5	59,2	51,0	47,9	3,7	4,4	3,6	2,5	2,0	2,5
Sénégal ¹	32,9	48,9	45,9	47,0	43,6	39,7
Seychelles	34,4	35,4	38,3	29,4	30,6	33,3	3,6	3,7	3,7	3,4	3,5	3,5
Sierra Leone	31,6	48,3	48,3	48,9	56,2	53,4	3,2	4,6	5,6	4,2	3,6	3,3
Soudan du Sud	50,0	50,6	50,3	40,6	61,1	51,3	1,7	0,1	0,9	0,9	0,8	0,9
Tanzanie	25,9	28,4	28,8	27,3	26,4	26,9	4,8	5,3	4,0	3,7	4,0	4,1
Tchad ²	24,2	28,2	24,3	22,4	20,9	20,8
Togo ¹	13,3	29,0	25,7	26,1	25,4	26,1
Zambie ⁵	26,4	66,6	53,9	36,8	2,7	1,3	2,8	3,2	3,1	3,8
Zimbabwe ⁶	31,7	26,5	19,8	22,5	21,8	14,9	0,5	0,1	1,3	0,2	0,0	0,0
Afrique subsaharienne	16,5	26,4	24,6	23,6	25,2	24,8	5,2	5,0	4,7	4,4	3,9	3,8
<i>Médiane</i>	22,8	31,6	30,8	31,1	29,7	30,8	3,6	4,3	4,3	3,5	3,5	3,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,3	36,3	33,7	31,4	31,2	29,5	4,3	3,9	3,7	3,2	3,0	3,0
Pays exportateurs de pétrole	11,2	20,3	19,8	18,2	21,7	22,6	6,3	6,2	5,7	6,3	5,7	5,7
Hors Nigéria	27,6	55,2	45,2	36,2	41,7	39,8	6,7	5,6	4,5	5,7	5,7	5,8
Pays importateurs de pétrole	20,2	29,7	27,0	26,6	26,7	25,7	4,4	4,4	4,1	3,5	3,1	3,0
Hors Afrique du Sud	23,5	32,6	31,1	30,1	28,9	27,5	3,5	3,5	3,5	2,6	2,4	2,5
Pays à revenu intermédiaire	14,6	25,0	23,0	22,5	25,3	25,5	5,8	5,8	5,3	5,3	4,8	4,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,4	41,5	37,5	35,3	37,2	36,1	5,4	4,7	4,5	4,2	4,1	4,2
Pays à faible revenu	24,5	30,6	29,2	26,9	25,0	23,4	2,7	2,9	2,7	2,0	1,9	1,9
Hors pays à faible revenu fragiles ou touchés par un conflit	22,4	31,9	30,9	29,2	28,8	30,0	3,9	4,2	3,9	3,2	3,4	3,5
Pays fragiles ou touchés par un conflit	11,1	17,4	17,6	16,8	17,7	17,6	4,8	4,8	4,6	4,4	3,6	3,4
Zone franc	21,0	33,5	30,7	32,4	31,9	30,7	4,6	4,7	4,4	4,1	4,2	4,1
CEMAC	20,8	32,6	27,9	27,8	27,9	26,8	4,2	3,3	3,0	4,1	4,6	4,8
UEMOA	21,4	34,0	32,3	35,1	34,0	32,7	4,9	5,5	5,2	4,1	3,9	3,8
COMESA (pays membres d'AFSS)	22,0	29,7	28,6	26,0	24,7	22,7	3,1	3,1	3,1	2,5	2,3	2,3
CAE-5	22,7	30,7	30,7	29,7	30,7	31,9	4,6	4,7	4,4	3,7	3,5	3,8
CEDEAO	9,9	18,6	19,2	19,7	22,1	23,2	5,1	5,3	5,2	4,8	4,0	4,0
Union douanière d'Afrique australe	14,9	22,8	18,2	18,4	20,4	20,4	5,9	6,2	5,5	5,4	5,0	4,7
SADC	20,4	32,1	26,8	25,0	26,9	25,8	5,7	5,6	4,8	4,9	4,6	4,3

Voir la liste des sources à la page 17.